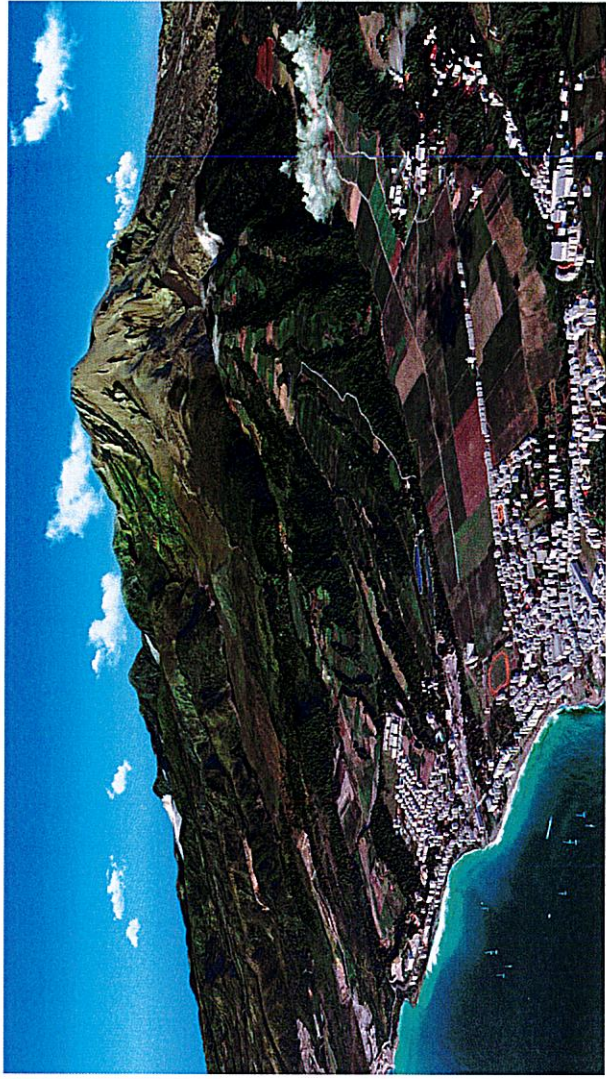


DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE
 COMMUNE DE SAINT-PIERRE

S.T.E.P 972

STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE



PC

décembre 2023

SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Résidence Aquie, Merneve, rue de la Dorville, Bât. A2 N°26 97201 SAINT-PIERRE, Martinique - Tél. : 05 96 86 86 22 - Fax : 05 96 86 73 16 00 Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGÉNIERIE Tél. : 04 23 11 85 00 - Mail : ardo@islandtechnique.fr Centre d'Essai - Vannes - 97207 Fort-de-France Tél. : 05 96 71 77 54 - Mail : fort.de.france@step.com	ISL ingénierie	MODIFICATIONS	PERMIS DE CONSTRUIRE	14 14 14
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)		Bureau de contrôle technique : APAVE		Index	A		
				Date	21/12/2023		
							p. 01 / 33

Annexe XIV : **Projet de dossier de Permis de Construire**



Carte IGN - 1/10 000°

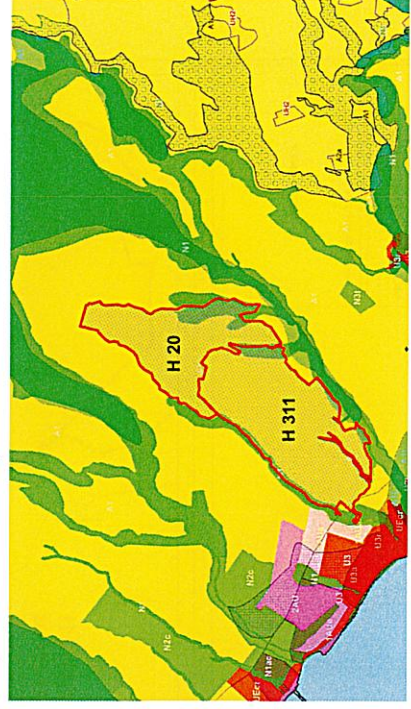


Plan de situation - 1/25 000°

- 000 H 20
- 641 000 mètres carrés
- HABITATION HAUT PLAISANCE
- 97250 SAINT PIERRE

- 000 H 311
- 972 591 mètres carrés
- HABITATION HAUT PLAISANCE
- 97250 SAINT PIERRE

Le projet est situé en **ZONE A1** (et partiellement **N1**, sur les berges de cours d'eau) selon le PLU de SAINT-PIERRE.



PLU - 1/25 000°

SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Modifications	PERMIS DE CONSTRUIRE	PC 1.2
	Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE	Indice A	Plan de situation	
Bureau de contrôle technique : APAYE		Date 21/12/2023		



Résiliation Aquat Marinne rue de la Dorvalle Bât. A2 N°26
97200 FORT DE FRANCE Tel. : 0596 60 9022 - Fax : 0596 73 16 00
94 Bis Avenue Voeur Marie - 69003 LYON (FRANCE)
Centre d'Etudes Techniques : 97200 Fort de France
Tel. : 05 96 71 77 54 - Mail : tel.05.96.71.77.54@apave.com

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

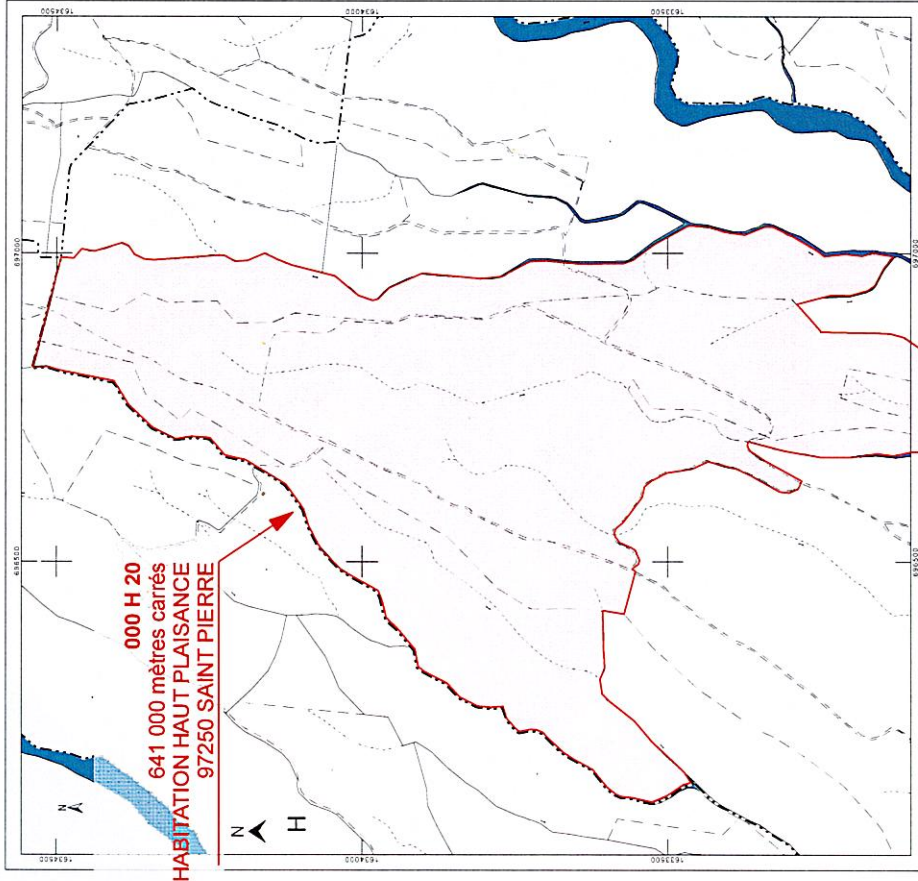
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est prêt par le centre des impôts foncier suivant:
 SDIF De la Martinique
 Hôtel des Finances-Soule de Cluny
 97261 FORT DE FRANCE CEDEX
 Tél. 059659576 - fax 0596597136
 cell.fort-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par
 cadastre.gouv.fr

Le plan visualisé sur cet extrait est prêt par le centre des impôts foncier suivant:
 SDIF De la Martinique
 Hôtel des Finances-Soule de Cluny
 97261 FORT DE FRANCE CEDEX
 Tél. 059659576 - fax 0596597136
 cell.fort-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

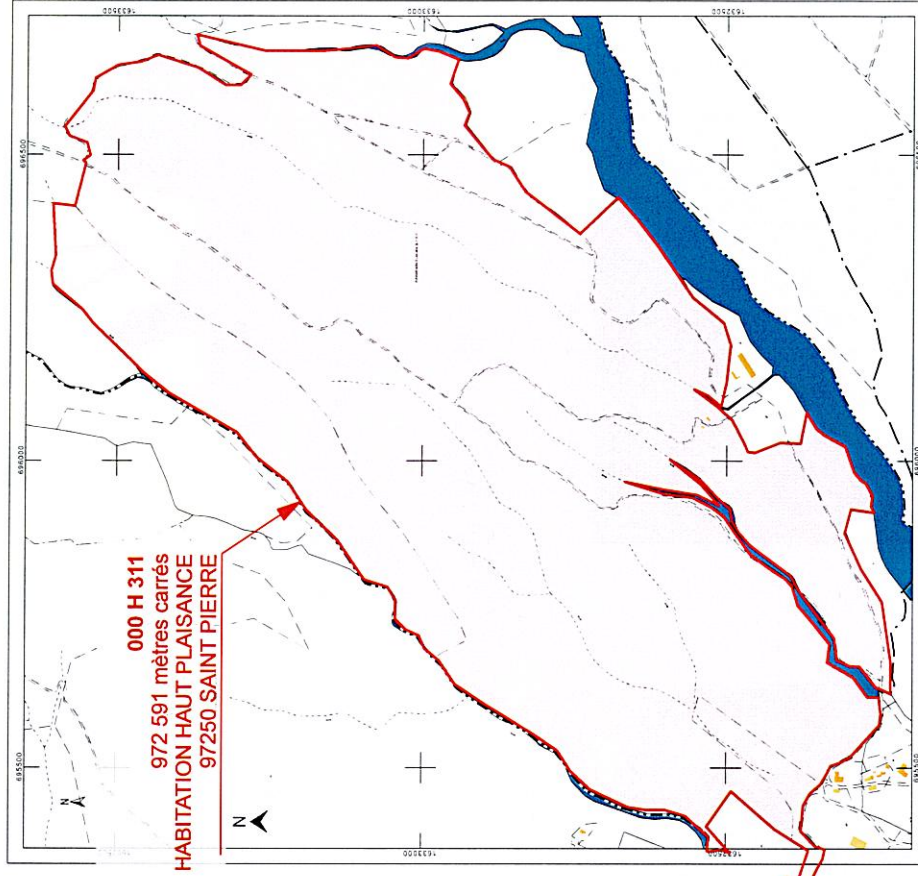
Cet extrait de plan vous est délivré par
 cadastre.gouv.fr



Extrait de plan cadastral - 1/5000°
 Parcelle H20

Le plan visualisé sur cet extrait est prêt par le centre des impôts foncier suivant:
 SDIF De la Martinique
 Hôtel des Finances-Soule de Cluny
 97261 FORT DE FRANCE CEDEX
 Tél. 059659576 - fax 0596597136
 cell.fort-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par
 cadastre.gouv.fr



Extrait de plan cadastral - 1/5000°
 Parcelle H311

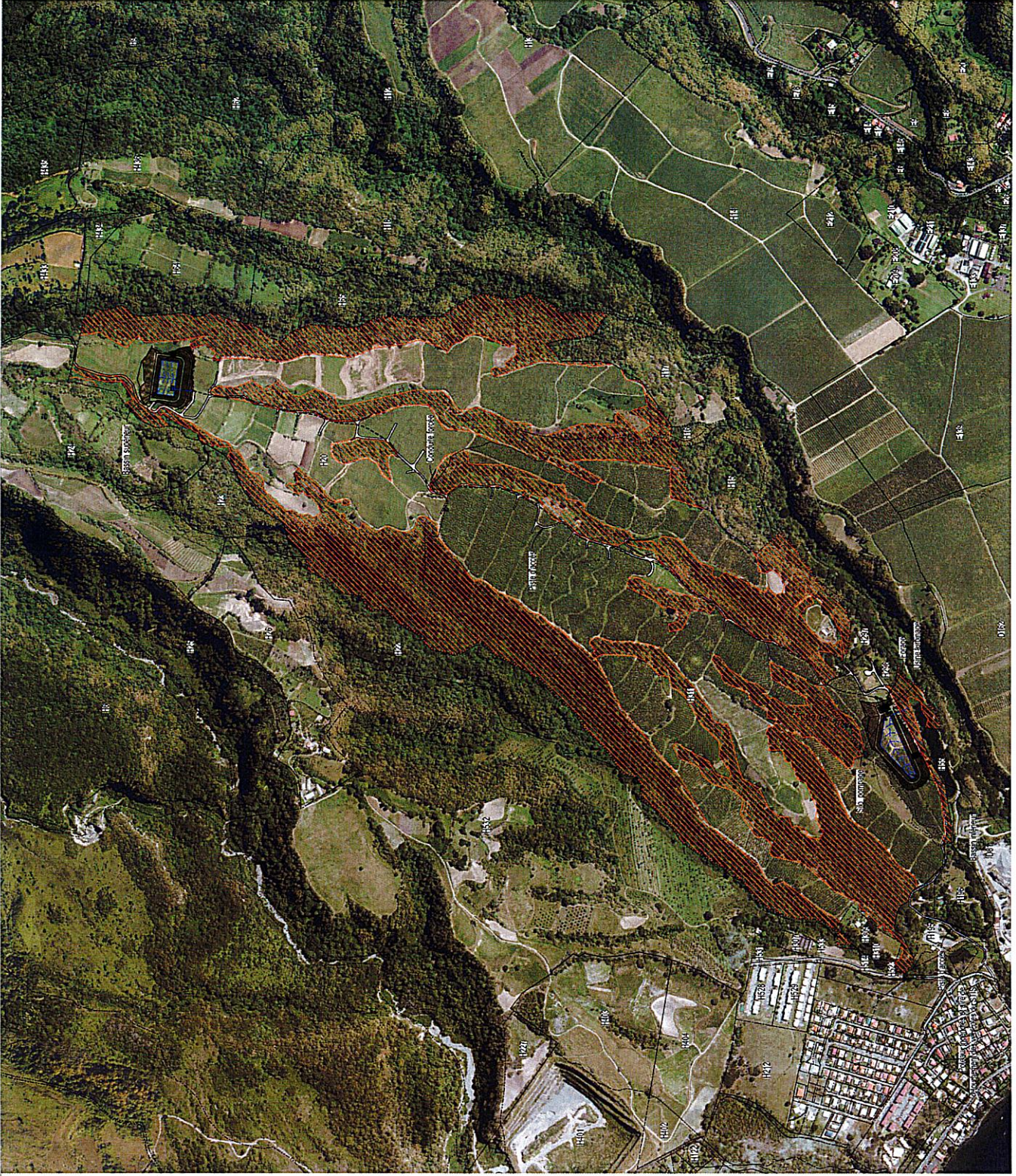
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est prêt par le centre des impôts foncier suivant:
 SDIF De la Martinique
 Hôtel des Finances-Soule de Cluny
 97261 FORT DE FRANCE CEDEX
 Tél. 059659576 - fax 0596597136
 cell.fort-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par
 cadastre.gouv.fr

SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.	ISL	MODIFICATIONS	PERMIS DE CONSTRUIRE	PC 1.3
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)		Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGÉNIERIE	Index	A	Plan de situation	Ech: 1:5 000e
		Bureau de contrôle technique : APAVE	Date	21/12/2023	Extrait cadastral	p. 05 / 33



PC 2.1
Ech: 1:10.000e
p. 06 / 33

PERMIS DE CONSTRUIRE
Plan de masse des constructions

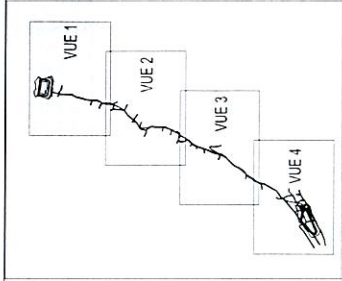
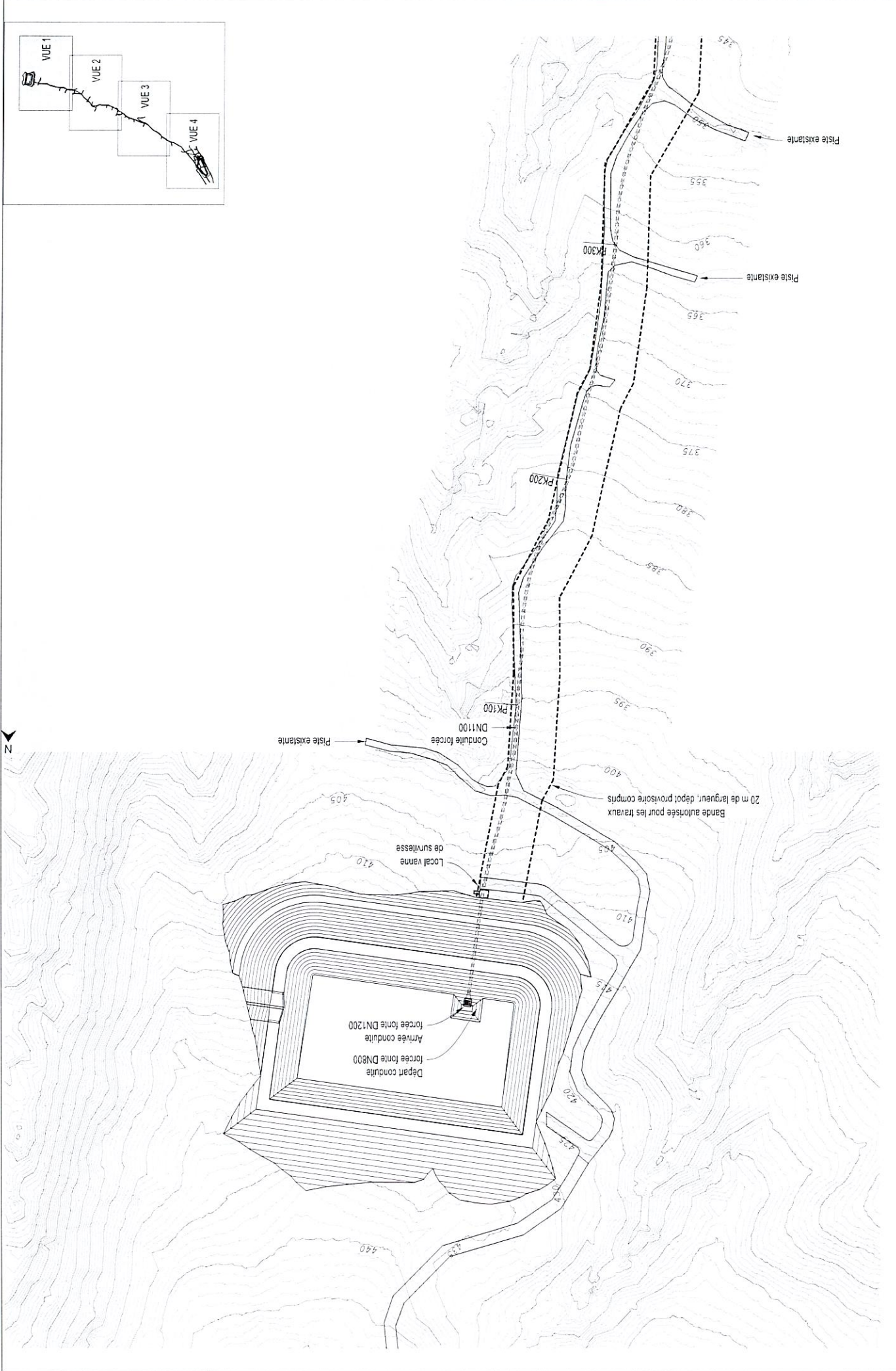
MODIFICATIONS
Indice A
Date 21/12/2023



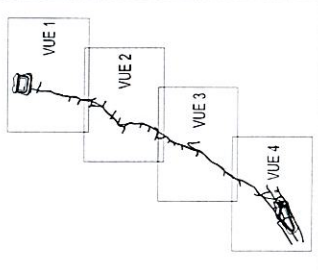
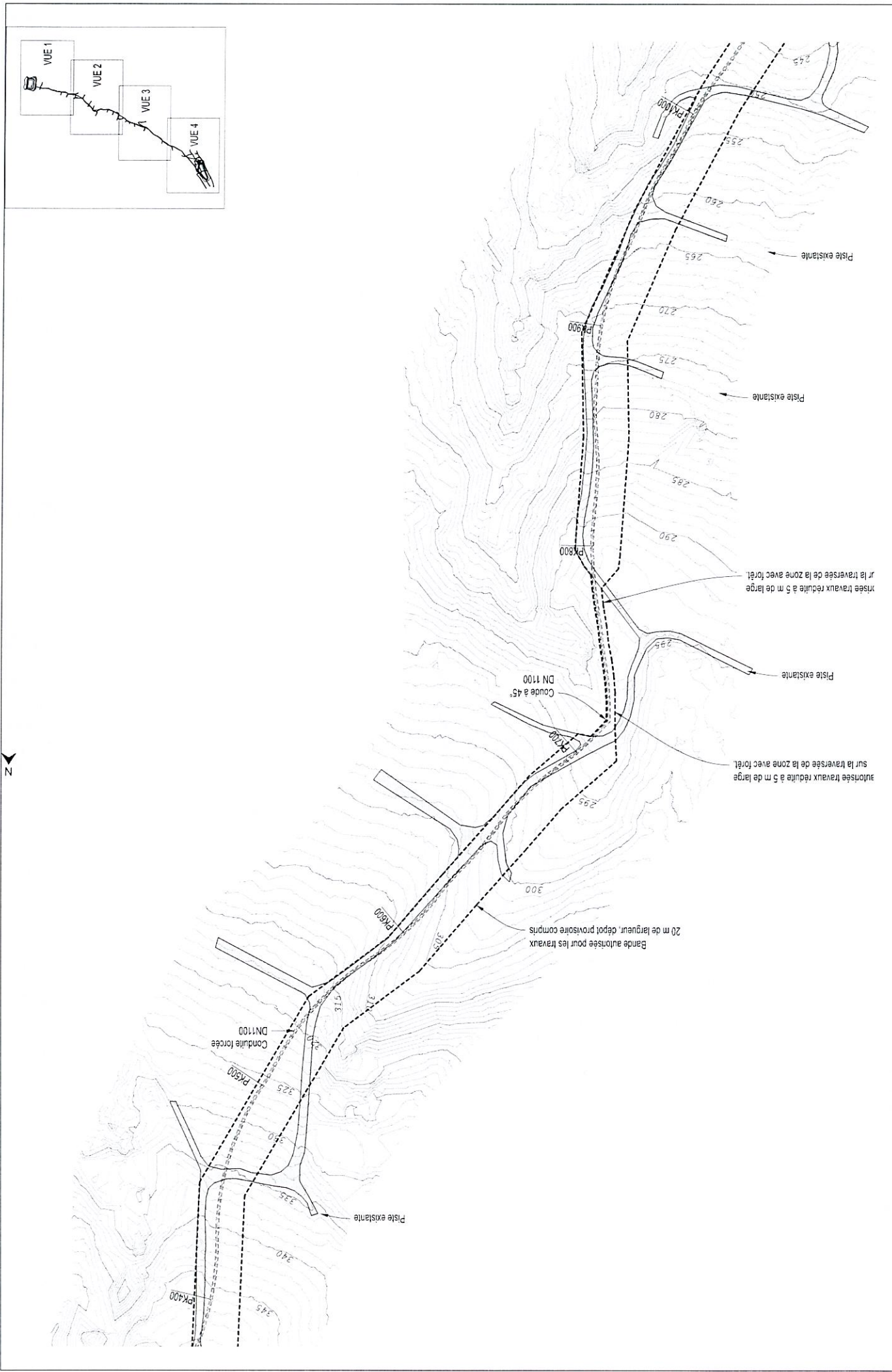
Résidence Aquar Mairie rue de la Dorade Bat. A2 N°26
92000 FORT DE FRANCE Tel. 05.96.60.90.22 - Fax 05.96.73.16.00
84 Bis Marais Vieux Merle - 69003 LYON (FRANCE)
Carré DUBOIS - 43000 AGEN - 05.43.00.00.00
Tel. 05.96.71.71.54 - Mail. art@apave.com, apave.com

ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.
Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGÉNIERIE
Bureau de contrôle technique : APAVE

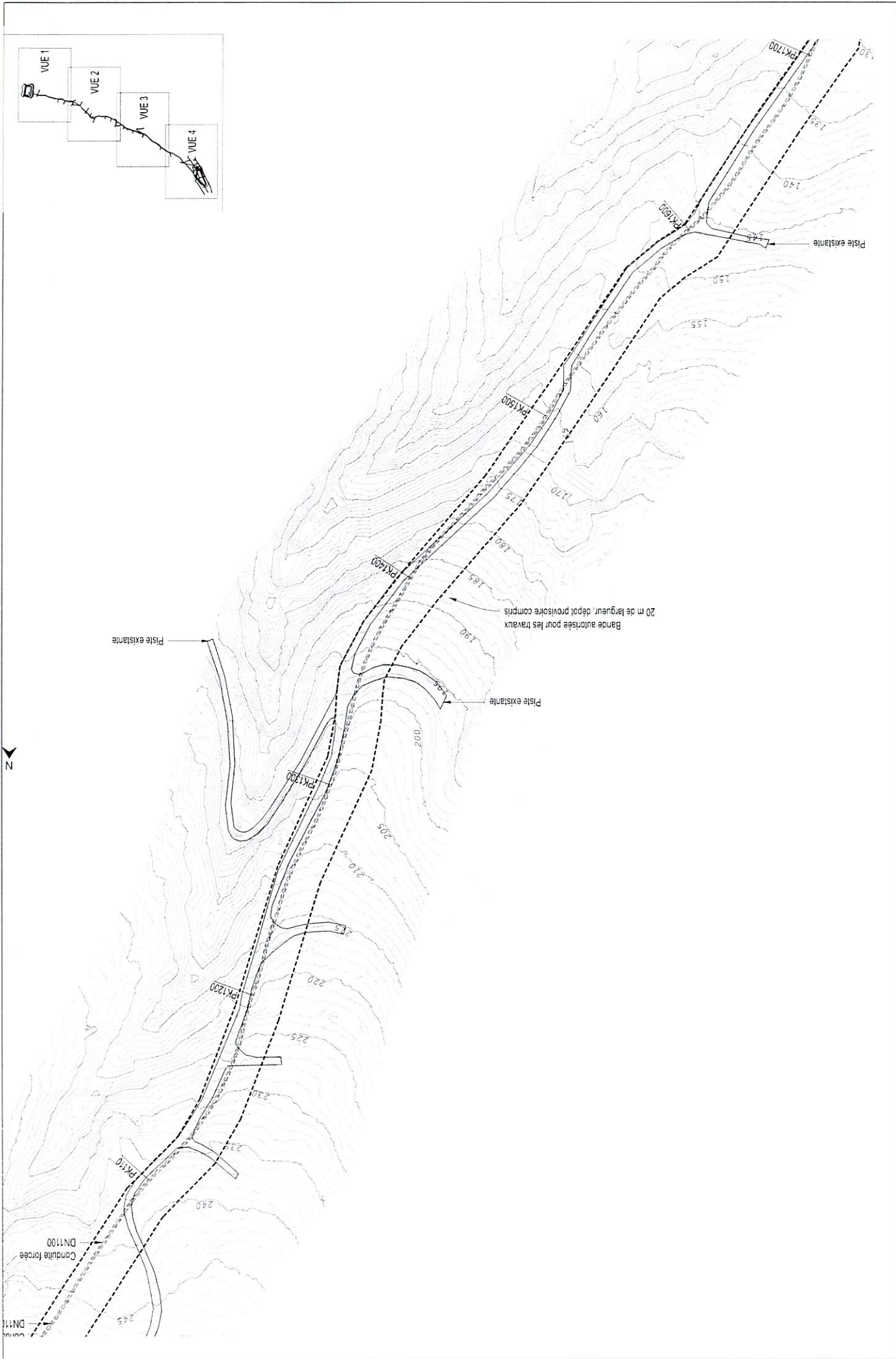
SAINT-PIERRE MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT
D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)



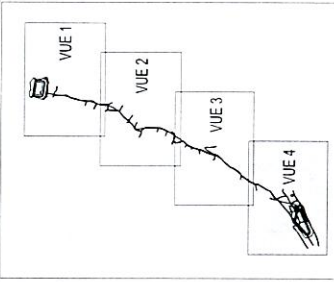
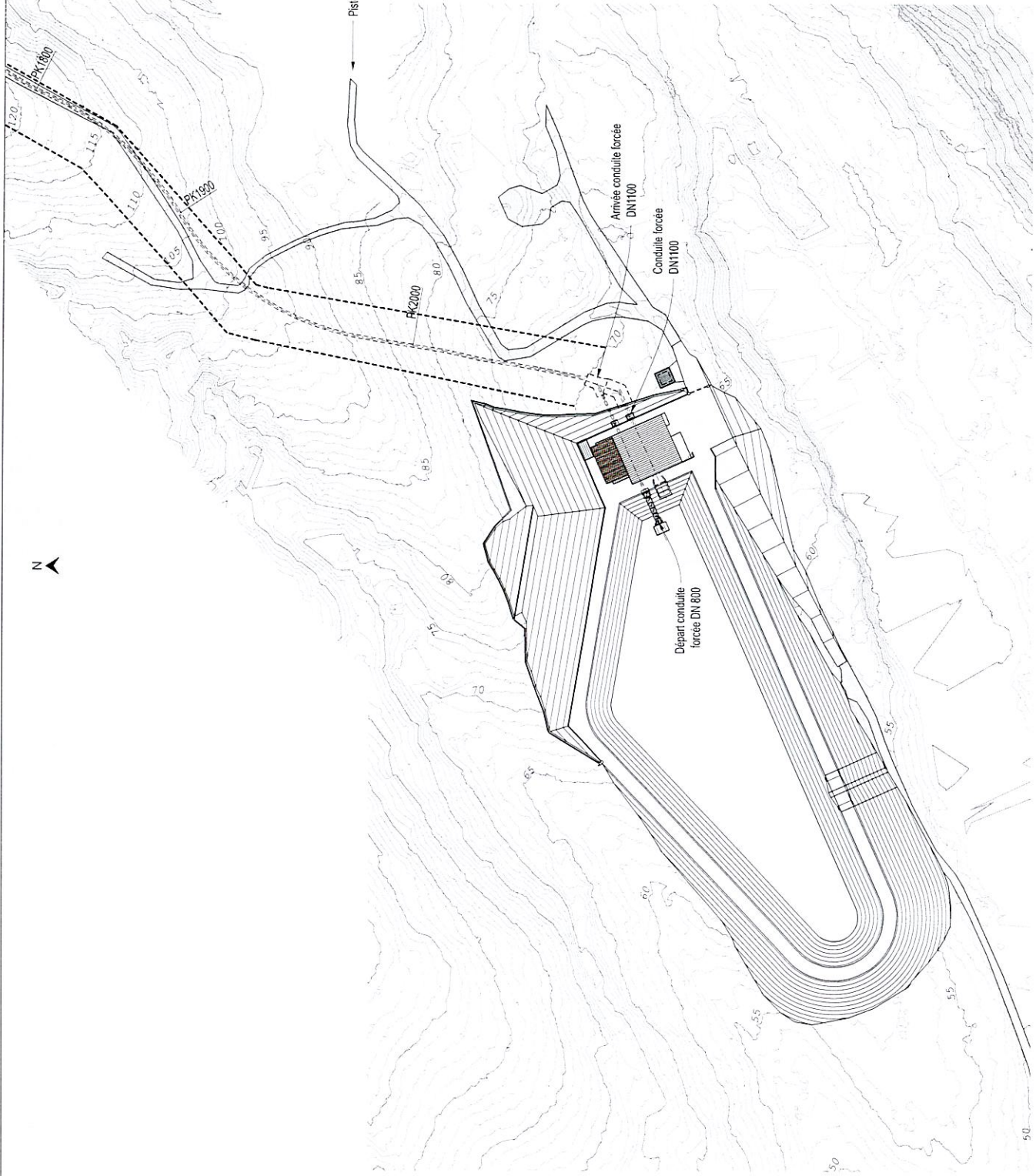
SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Résidence Aquat Marine rue de la Désale Bât. A2 N°26 97203 FORT DE FRANCE Tel. : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 73 16 00 84 Bd Mirabeau Vieux Mer - 69004 LYON (FRANCE) Tel. : 04 78 00 00 00 - Fax : 04 78 00 00 00 www.anonymart.com Tel. : 05 95 98 71 77 54 - Mail : fort.de.france@apave.com	PC : 2.3 Ech. : 1 : 2 000e p. 08 / 33
	Bureau d'Etudes Techniques : ISI, INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	ISL Gpave	MODIFICATIONS Indice : A Date : 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Plan de masse des constructions



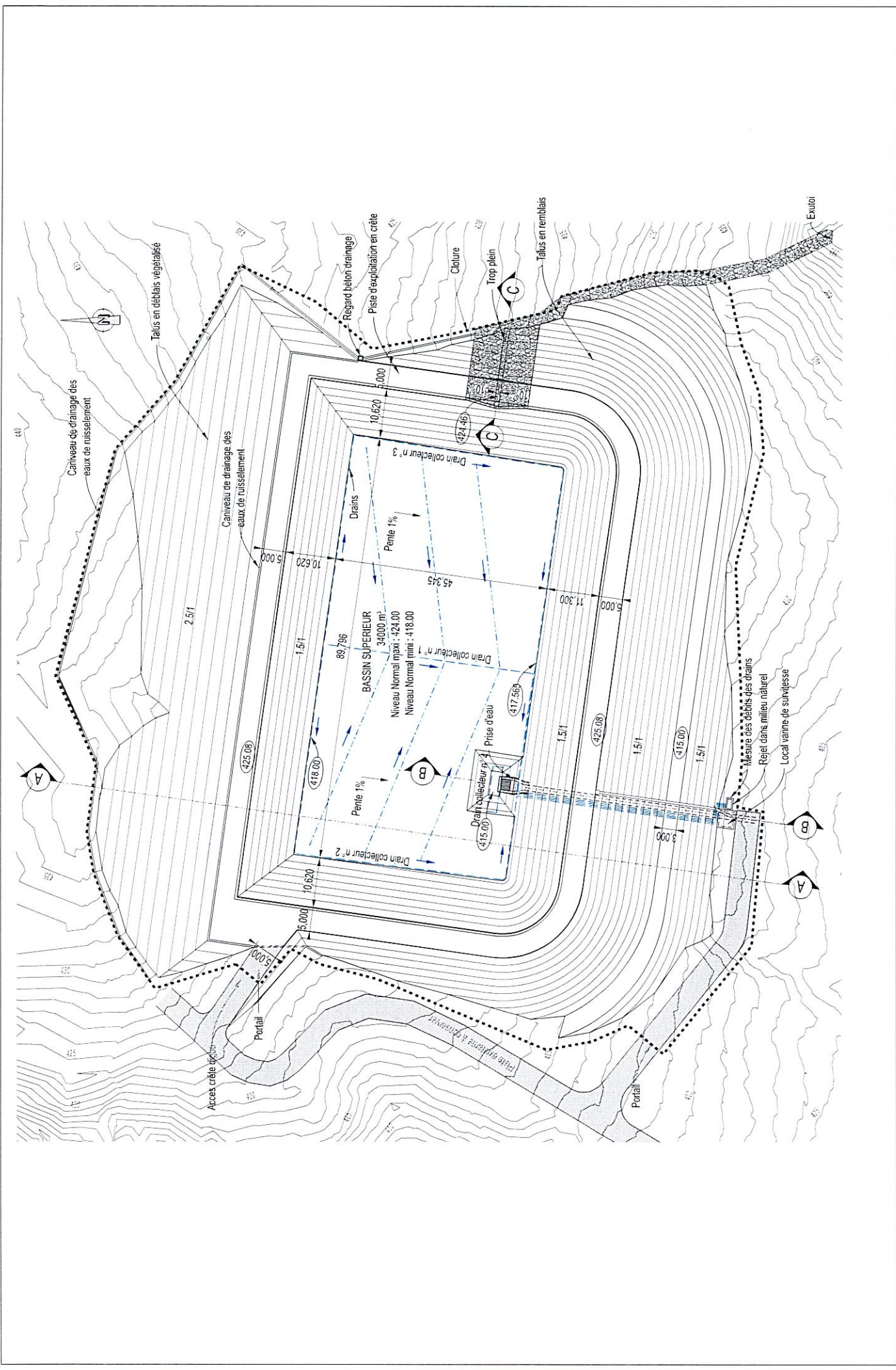
SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	Résidence Aquie Maroie rue de la Dorvalle Bât. A2 N°296 47200 L'ORNIER DE FRANCE Tel : 05 98 05 89 22 - Fax : 05 98 73 15 00 47200 L'ORNIER DE FRANCE (CCE) Tel : 04 27 11 85 00 - Mail : info@anonymart.com Centre d'Action Valmontaire : 99200 Fontaine-Franco Tel : 05 95 71 77 54 - Mail : font-france@laposte.com	MODIFICATIONS Indice : A Date : 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Plan de masse des constructions	PC 2.4 Ech: 1 : 2 000e p. 09 / 33
--	---	---	---	---	---	---



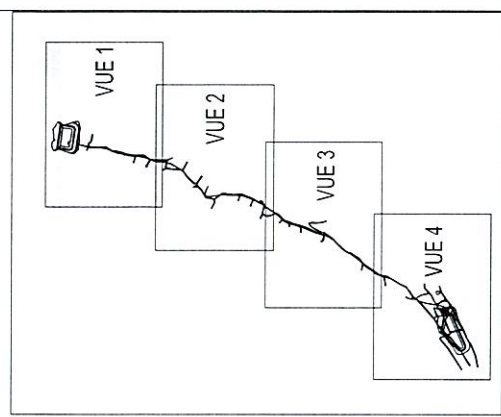
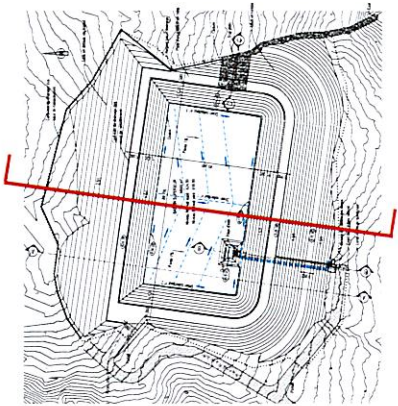
SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISI INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	Résidence Aigue Maitre rue de la Dorcadé Bât. A2 N°26 97200 FORT DE FRANCE Tel. : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 73 16 00 84 Bis Marais Vieux Metz - 69003 LYON (FRANCE) Tel. : 03 78 30 40 00 Fax : 03 78 30 40 01 100 rue de la République - 97200 FORT DE FRANCE Tel. : 05 98 73 77 54 - Mail : fort.de.france@apave.com	ISL opave	MODIFICATIONS Indice : A Date : 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Plan de masse des constructions	PC : 2.5 Ech. : 1 : 2 000e p. 10 / 33
				Form. 50A3			



SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	915 Avenue de la République, 69100 LYON 92200 LES CLOUDES (FRANCE) 84 Boulevard Sœur Marie - 69003 LYON (FRANCE) Tel : 04 27 11 85 00 - Mail : info@sl-engineie.fr Centre d'Appui Valromey - 97200 Fort-de-France Tel : 05 96 71 77 54 - Mail : fort-de-france@sl-engineie.com		MODIFICATIONS Indice : A Date : 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Plan de masse des constructions	PC 2.6 Ech: 1 : 2 000e p. 11 / 33
--	---	--	---	--	---	--	---

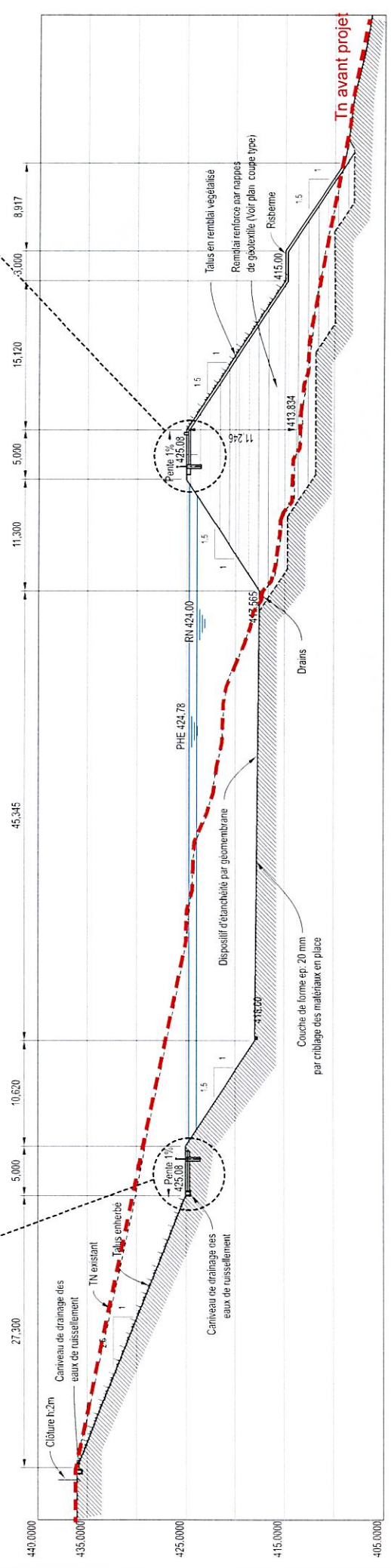


SAINTE-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	Références Agence Mairie Fort de la Dorville 6811 AZ N°76 97200 FORT DE FRANCE Tel. : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 73 16 00 84 Bis Mairie Vieux Mirre - 68000 LYON (FRANCE) Tel. : 04 77 11 85 00 - Mail : anologie@anologie.fr Tel. : 06 96 71 71 54 - Mail : fort.de.france@anologie.com	Modifications : A Indice : A Date : 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Plan de masse des constructions Bassin supérieur	Forme : SO 2A Ech. : 1 : 1 000e p. 12 / 33
		SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	Références Agence Mairie Fort de la Dorville 6811 AZ N°76 97200 FORT DE FRANCE Tel. : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 73 16 00 84 Bis Mairie Vieux Mirre - 68000 LYON (FRANCE) Tel. : 04 77 11 85 00 - Mail : anologie@anologie.fr Tel. : 06 96 71 71 54 - Mail : fort.de.france@anologie.com	Modifications : A Indice : A Date : 21/12/2023



L'implantation des conduites forcées entre les deux bassins n'a pas d'impact sur la topographie du site

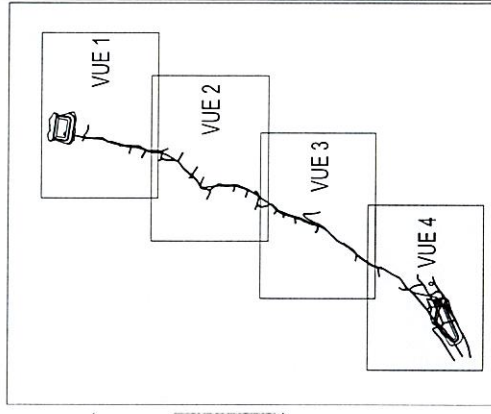
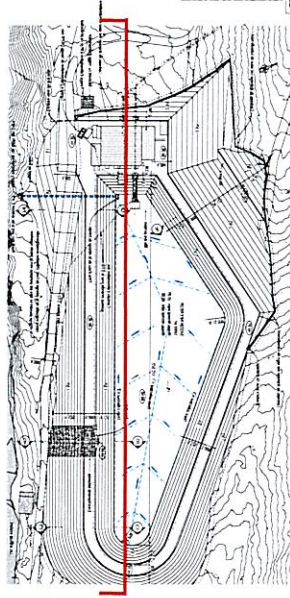
COUPE A-A



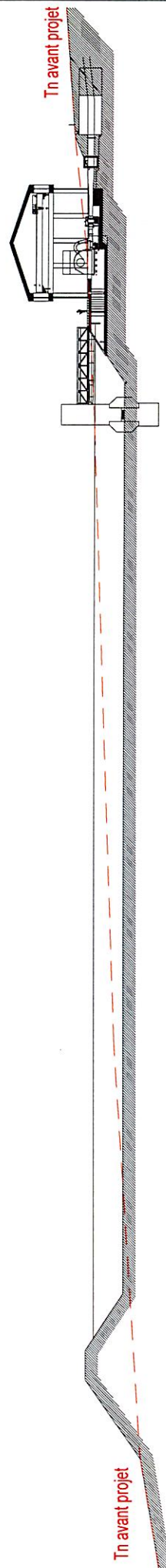
SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.	PERMIS DE CONSTRUIRE	PC 3.1
		Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE	MODIFICATIONS	Form SO
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)		Bureau de contrôle technique : APAVE	Index A	Form SO
			Date 21/12/2023	p. 14 / 33



Révisé par: Agathe Mignot, rue de la Dorville Bât. A2 N°26
 97200 FORT DE FRANCE Tel : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 73 16 00
 94 Bis Minus-Vue Mer - 69003 LYON (FRANCE)
 Centre d'Appui Régional - 97200 Fort de France
 Tel : 05 96 96 71 54 - Mail : fort.de.france@slpave.com



L'implantation des conduites forcées entre les deux bassins n'a pas d'impact sur la topographie du site



SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	Révisé par: Agathe Marnier sur de la Direction Bât. A2 N°26 97200 FORT DE FRANCE Tel : 0596 60 29 22 - Fax : 0596 73 16 00 14 Boulevard de la Mer - 69603 LYON (FRANCE) Tel : 04 72 43 42 71 Centre d'Action Administrative: 97200 Fort-de-France Tel : 05 96 71 77 54 - Mail : fort-de-france@gangue.com	MODIFICATIONS Indos A Date 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Coupe du terrain
---	---	--	--	--	---

Notice descriptive

Table des matières

I.	Contexte	2
II.	Le site.....	2
A.	Localisation.....	2
1.	Zone Agricole et AOC.....	2
2.	Périmètre du Bien.....	2
B.	Justification du choix du site	3
C.	Etat initial du terrain	4
1.	Topographie	4
2.	Géologie et pollution des sols.....	4
3.	Risques naturels	4
4.	Paysages	4
Présentation du projet de STEP.....	4	
III.	Nature du projet	4
1.	Maitrise d'ouvrage	4
2.	Principe de fonctionnement de la STEP	5
3.	Présentation architecturale.....	6
B.	Principales caractéristiques.....	8
C.	Réserve d'eau incendie	9
D.	Maitrise des risques techniques du projet.....	9
1.	Le risque barrage.....	9
2.	Le risque conduite forcée.....	9
3.	Le risque incendie.....	9
4.	Mesures de détection et d'intervention	10
IV.	Exigences urbanistiques	10

I. Contexte

Le projet est porté par Meridiam Europe IV C et la société Nature & People First (NPF), partenaires depuis 2018.

La STEP (Station de Transfert d'Énergie par Pompage) a pour objectif de faciliter la transition énergétique de la Martinique, en permettant au réseau électrique de supporter plus de production d'énergies renouvelables intermittentes. En effet, la STEP permettra d'une part de stocker le surplus d'énergie intermittente pour le redistribuer aux heures de pic de consommation, et d'autre part de maintenir la stabilité du réseau électrique.

L'ouvrage est conçu pour une durée de vie de 50 ans. Le projet contribuera à l'autonomie énergétique de la Martinique, tout en limitant la quantité de matériaux rares ou stratégiques importés et leur recyclage en fin de vie, contrairement aux batteries actuellement utilisées pour le stockage.

Explicitement prévu par le décret n° 2018-852 du 4 octobre 2018 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie de la Martinique, il s'inscrit dans la politique énergétique territoriale et répond aux besoins du système électrique local.

Au regard de ses caractéristiques le projet est soumis à étude d'impact et de potentiel agricole. Ces études sont détaillées dans la PC11 et PC11-1.

II. Le site

A. Localisation

Le projet est localisé au droit des parcelles H20 et H311, occupant respectivement une surface de 63,67 ha et 96,75 ha. Toutefois, les terrains affectés par le projet couvrent une surface de 5,7 ha plus une bande de 10 500 m² où la conduite forcée sera enterrée.

1. Zone Agricole et AOC

Le projet est majoritairement situé en zone agricole A1 et une faible partie de l'emprise en zone naturelle N1 du PLU de Saint-Pierre.

Les terrains concernés font partie du terroir AOC Rhum et correspondent à des zones en friche ou jachère utilisées pour la banane et le maraîchage.

Au regard de la localisation du projet, une étude préalable de potentiel agricole et de mesure de compensation agricole collective a été réalisée afin d'évaluer les impacts générés par le projet sur l'économie agricoles du territoire, conformément aux dispositions du code rural et de la pêche maritime. Cette démarche a été mise en concertation avec les acteurs du secteur agricole locaux ainsi qu'avec un représentant de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) afin de recueillir leurs avis, remarques et clarifier le projet.

En application du principe Évitements, Réduction et Compensation (E.R.C.), le projet intègre des mesures de compensation agricoles collectives qui ont été définies à l'issue de cette étude, enrichie de la concertation. La procédure d'évaluation des mesures de compensation agricoles collectives n'étant pas encore mise en place en Martinique, les mesures définies dans le cadre du projet seront analysées par la Commission De Préservation Des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) lors de l'instruction de la demande de permis de construire du projet.

2. Périmètre du Bien

Le projet se situe en zone tampon du BIEN, Volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du nord de la Martinique.

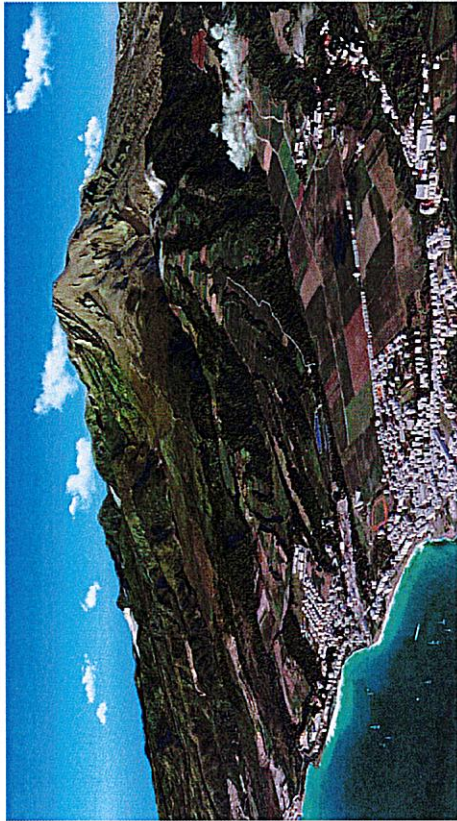


Figure 1 : Vue aérienne du projet intégré dans le grand paysage

Le plan de gestion du Bien définit cette zone comme un espace de projet et de valorisation.

Le projet de STEP est une première dans les territoires insulaires français. Il permet notamment, de mettre à disposition du système électrique de la Martinique un service d'arbitrage et de stockage contribuant à la décarbonation du mix énergétique, en facilitant l'insertion des énergies renouvelables. A ce titre, il représente un projet de valorisation du Bien.

A travers les mesures de compensation agricoles collectives retenues, le projet contribue ainsi au développement de systèmes d'agroforesterie durables en soutenant les filières cacao et vanille d'excellence du territoire, en alignement avec l'axe 4.15 « Mettre en place des systèmes d'agroforesterie durables » du plan de gestion du Bien.

De plus, le projet prévoit des mesures d'évitement, de réduction et de compensation pour prendre en compte son impact sur la biodiversité et permettre une exploitation durable des ressources, en cohérence avec l'axe 4.11 « Accompagner les acteurs privés dans la réalisation d'une exploitation durable des ressources et dans la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités » du plan de gestion du Bien.

Le Parc naturel régional de la Martinique (PNRM) a été sollicité afin de travailler sur le raffinement de ces mesures et d'identifier les synergies possibles sur les actions définies dans le plan de gestion du Bien.

B. Justification du choix du site

Le choix du site est le résultat d'une analyse multicritère, menée dans l'objectif de trouver le terrain le plus propice à l'accueil du projet de STEP. Les raisons qui ont abouties à la sélection du terrain sont exposées ci-dessous.

Le dénivelé important du terrain retenu sur une faible distance au sein d'une propriété unique permet d'avoir un seul interlocuteur, facilitant ainsi les échanges et octroyant la possibilité d'obtenir une équation économique favorable à la viabilité du projet par rapport à des solutions alternatives telles que des turbines à Combustion Diesel ou batteries.

C. Etat initial du terrain

1. Topographie

Les parcelles du projet sont situées à la côte entre 40 et 460 m NGM environ. Le relief descend en pente depuis le haut de la parcelle H20 jusqu'au littoral de Saint-Pierre au Sud-Ouest.

2. Géologie et pollution des sols

La zone d'étude repose sur plusieurs recouvrements issus des projections de la Montagne Pelée. Ces dépôts meubles à matrice cendreuse sont composés de blocs de nature andésitique voire dactylique de taille décimétrique à plurimétrique. La lithologie pyroclastique du secteur permet de conclure sur le caractère perméable du sol et du sous-sol. L'étude des déblais au niveau des bassins supérieur et inférieur n'a révélée aucune anomalie dans les sols superficiels prélevés, pour les paramètres hydrocarbures, pesticides, HAP, BTEX et les 8 métaux analysés.

3. Risques naturels

Selon le PPRN, le terrain est soumis à

- Aléas séisme : FORT
- Aléas mouvement de terrain : FAIBLE à MOYEN
- Aléas inondation : NUL à FORT

4. Paysages

Les zones environnantes sont essentiellement des terrains agricoles ou des zones en friches en pente avec peu de visibilité. De part et d'autre du périmètre immédiat du projet, on retrouve des ensembles forestiers, et au Sud du site un réseau routier important au niveau du centre de Saint-Pierre.

III. Présentation du projet de STEP

A. Nature du projet

1. Maîtrise d'ouvrage

Nature an People First (N&PF) est une société spécialisée dans le développement de projets de Micro-STEP.

Meridiam est une société à mission (B Corp) spécialisée dans le développement, le financement et la gestion à long terme d'infrastructures publiques durables dans trois secteurs d'activités : les services publics essentiels, la mobilité durable et les solutions innovantes bas carbone.

Les sociétés N&PF et MERIDIAM se sont associées pour développer le projet de Micro-STEP de Saint-Pierre et pour créer une société d'exploitation pour la construction et l'exploitation sur 30 ans..

La société de projet à créer est organisée en tant que véritable entreprise avec une gouvernance renforcée pour s'assurer que le conseil d'administration de la société supervise un plus large éventail de questions en anticipant les changements futurs.

Meridiam nomme l'équipe dirigeante de la société de projet en la dotant de ressources de haut niveau, expérimentées sur ce type de projet, et si possible locales, qui est chargée de former et développer les niveaux de compétences et de connaissances de l'équipe d'exploitation afin d'améliorer la résilience du projet et assurer la création de valeur sur toute la durée de vie du projet. L'équipe dirigeante peut s'appuyer sur le réseau d'experts de Meridiam si nécessaire.

SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.			Résidence Algar 94 Rue de la République, 97200 94 Rue de la République, 97200 04 22 11 85 00 - Mail : info@anonymart.com Courtois Dillon Yvonne - 97200 Fort-de-France Tel : 05 98 77 77 54 - Mail : fort-de-france@anonymart.com	PC 4
		Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGÉNIERIE	Bureau de contrôle technique : APAVE			MODIFICATIONS Indice A Date 21/12/2023
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)		PERMIS DE CONSTRUIRE		Notice descriptive		

2. Principe de fonctionnement de la STEP

Le projet consiste en une station de transfert d'énergie par pompage turbinage (stockage hydraulique), constituée autour de deux bassins de rétention localisés sur la commune de Saint-Pierre.

Le principe du pompage turbinage (Station de Transfert d'Énergie par Pompage - STEP) est de stocker de l'énergie électrique sous forme d'eau, dans un bassin d'accumulation.

Lorsque la production d'électricité est supérieure à la demande, c'est le pompage, l'eau d'un bassin est remontée dans un bassin d'accumulation pour être stockée.

Lorsque la demande en électricité est forte, c'est le turbinage, l'eau mise en réserve est turbinée pour produire de l'énergie électrique.

Une STEP participe donc à l'ajustement entre l'offre et la demande d'électricité. Grâce à ces caractéristiques, elle apporte également un ensemble de services système contribuant à la sécurisation et la stabilité du réseau électrique martiniquais (réserve primaire et inertie).

Actuellement, cette solution est l'une des plus fiable et des moins chères pour réaliser du stockage d'électricité couplé à des services système indispensables à la sécurisation et la stabilité du réseau électrique de la Martinique.

Par ailleurs, la STEP permet de diminuer les émissions totales du système électrique et le facteur d'émission moyen de l'électricité injectée sur le réseau.

Le bilan carbone du projet, disponible en Annexe 2, conclut que l'installation d'une STEP engendre des émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1, 2 et 3) jusqu'à 6 fois moins importantes que les solutions contrefactuelles de turbines à combustion, actuellement principaux moyens permettant d'apporter un éventail de services systèmes se rapprochant des services d'une STEP.

Par ailleurs, la STEP permet de diminuer les émissions totales du système électrique et le facteur d'émission moyen de l'électricité injectée sur le réseau.

Le fonctionnement de la STEP de Saint-Pierre est prévu en circuit fermé, avec une compensation de l'évaporation et des fuites éventuelles assurée par un forage profond. Ce recours aux eaux souterraines permet de ne pas accentuer les tensions sur les cours de la zone et de respecter le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 qui prône la diversification de la ressource en eau. Une analyse quantitative de la ressource en eau souterraine et de sa recharge a été menée par le BRGM en juillet 2022. Ce rapport conclut quant aux capacités de l'aquifère à se renouveler et à répondre aux besoins du projet avec un impact acceptable sur la ressource, évalué à moins de 2% de la ressource annuelle par an durant l'exploitation.

Les ouvrages composant le projet sont les suivants :

- Un bassin supérieur
- Un bassin inférieur
- Une conduite forcée reliant les deux bassins
- Une usine de turbinage abritant les équipements associés à la production
- Un silo de pompage dans le bassin inférieur abritant les pompes et les équipements associés
- Un forage d'eau souterraine pour l'alimentation des bassins (remplissage initial et ensuite compensation des pertes par évaporation ou fuites seulement)
- Un poste électrique de livraison et de soutirage
- Une aire de réserve d'eau incendie équipée de Points d'Eau Incendie (PEI)

Par ailleurs, une centrale solaire flottante sur chacun des bassins a été étudiée et ne constitue actuellement qu'une option non comprise dans la demande de permis de construire. Cette option a été techniquement étudiée, notamment pour le dimensionnement des digues des bassins, afin de pouvoir la proposer, le cas échéant.

3. Présentation architecturale

Un bâtiment technique, abritant le process de la STEP, est implanté à proximité du bassin bas.

Il se compose d'un corps principal, volume parallélépipédique de 372m² et de 13,3m de hauteur au faitage avec une toiture à double pan, ainsi que d'une construction annexe de 5,30m de hauteur et d'environ 100m² présentant une toiture mono pente, qui définissent ainsi un ensemble compact, fonctionnel et cohérent de moins de 500m².

Le bâtiment technique présente des façades végétalisées, ainsi qu'une toiture métallique de couleur verte, permettant de le fondre dans le paysage verdoyant environnant. De même, l'ensemble des remblais et talus d'assise des bassins est végétalisé, afin de « naturaliser » l'aspect des ouvrages, et dialoguer avec les plans d'eau ainsi définis.

En ce sens, le bassin inférieur est préférentiellement situé à l'interface avec un bassin existant, dans un dialogue respectueux avec le site naturel.



Figure 2 : Présentation de trois stades de végétalisation de la façade

De plus, les cheminements d'accès serpentant sur le relief, renforcent des traces agricoles existantes en accord avec les profils altimétriques actuels.

De ce fait, l'ensemble de l'intervention est réalisé dans un dialogue omniprésent avec le site, en vue d'une parfaite intégration avec les éléments naturels.

SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	ISL Ingénierie 100 rue de la République 94100 - Saint-Denis Tel. : 05.96.71.77.94 - 300m. Fort-de-France@apave.com	INDICES A	21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Notice descriptive	PC 4 Forma (S.A.)	p. 18 / 33
	Résidence Agne Murie rue de la Dorvalle BA. AZ N°26 97200 FORT DE FRANCE Tel. : 05.96.60.90.22 - Fax : 05.96.71.16.00		94 Bis Marais Vieux Merle - 94003 LYON (FRANCE) 04 78 65 00 00 - Mail : info@isl-engineering.fr Centre de Lyon - 69700 Tel. : 05.96.71.77.94 - 300m. Fort-de-France@apave.com					

A travers ce projet, l'ensemble des contraintes relatives à l'accessibilité PMR, à la sécurité des personnes, aux règles parasismiques et paracycloniques sont scrupuleusement respectées par les concepteurs qui recherchent des subtils moyens d'intégrer ces contraintes en faveur du projet.

Suite à un échange entre la maîtrise d'œuvre et le service de l'ABF : il est fait mention d'aucune problématique de respect ou de conservation du patrimoine compte tenu de la distance éloignée du projet vis à vis de l'habitation Perrinelle et la nature des ouvrages réellement impactés dans le périmètre des 500m.

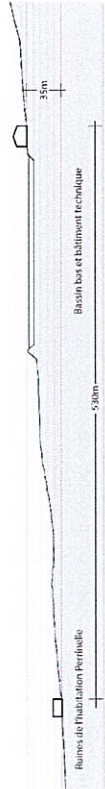


Figure 3 : Plan et coupe présentant l'absence de co-visibilité

B. Principales caractéristiques

Les caractéristiques générales de la STEP sont présentées ci-après.

Station de transfert d'énergie par pompage (STEP)	
Services visés	Arbitrage : Injection pendant pic de demande d'électricité Soutirage hors pic de demande Apport d'inertie au réseau Réserve tournante Réserve primaire Régulation de puissance active et réactive
Pompes	3 pompes identiques HMT retenue : 365 mCe Débit total : 0,86 m3/s Puissance électrique nette de 4,6 MW
Turbine	1 turbine Pelton Chute nette retenue : 349,5 mCe Débit total : 2,37 m3/s Puissance électrique nette de 7,8 MW
Bassin supérieur	Volume utile : 34 000 m3 Cote d'eau minimale : 417 m NGC Cote d'eau maximale : 424 m NGC Hauteur maxi sur terrain naturel : < 12 m Méthode de construction : déblais-remblais Type de digue : digue en terre Étanchéité : membrane d'étanchéité
Bassin inférieur	Volume utile : 34 000 m3 Cote d'eau minimale : 60 m NGC Cote d'eau maximale : 65 m NGC Hauteur maxi sur terrain naturel : < 10 m Méthode de construction : déblais-remblais Type de digue : digue en terre Étanchéité : membrane d'étanchéité
Conduite forcée	Linéaire : 1 x 2100 m Diamètre : 1100 mm Matériau : fonte, acier ou PRV Pose : enterrée
Temps de réponse en injection	2 à 75 secondes suivant service
Temps de réponse en soutirage	3 minutes
Centrale solaire (option)	Environ 1,5 MWc seront potentiellement implantés sur les bassins supérieur et inférieur, à l'aide de flotteurs. Production annuelle d'électricité d'environ 1,8 GWh/an

Figure 4 : Caractéristiques générales de la STEP (source ISL Ingénierie)

C. Réserve d'eau incendie

Dans le cadre du développement du projet, il a été identifié l'existence d'un déficit de points d'eau incendie (PEI) dans la zone d'implantation. Or en période de sécheresse, les zones environnantes sont sujettes aux feux de broussailles pouvant durer de 4 à 6h et nécessiter au moins 4 rotations d'engins de lutte contre l'incendie.

Les installations de la STEP permettent de répondre à cette problématique en renforçant la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) de la commune de Saint-Pierre. Une convention de mise à disposition de réserve d'eau incendie équipée de bornes incendie, rédigée selon la doctrine du Règlement Départementale de Défense Contre l'Incendie (RDDCCI), sera passée avec la Municipalité de Saint-Pierre. Cette convention permettra de rendre accessible cette réserve au STIS et de la recensée au titre du DECI. Les caractéristiques de cette réserve ont été dimensionnées avec les services de STIS. L'installation sera validée par le STIS avant la mise en service.

D. Maitrise des risques techniques du projet

Le projet est soumis aux 3 familles de risques suivantes :

- Le risque barrage
- Le risque conduite forcée
- Le risque incendie

Le détail des moyens de détection, d'alerte et d'intervention est décrit dans le rapport intitulé « Note sur les risques barrage, incendie et conduite forcée » n°19X-022-RL-20 du 31/11/2023 rédigés par ISL Ingénierie, en Annexe 1. Une présentation succincte est réalisée dans les paragraphes suivants.

1. Le risque barrage

L'analyse des risques du barrage supérieur de classe C est détaillée dans le rapport intitulé « Analyse préliminaire du risque de rupture du bassin supérieur » n° 19X-022-RL-15- A du 19/08/2023 rédigé par ISL Ingénierie et répond à l'arrêté du 31 aout 2018 fixant les prescriptions relatives à la sécurité et à la sûreté des ouvrages hydrauliques.

Le bassin inférieur est soumis aux mêmes risques.

2. Le risque conduite forcée

L'analyse du risque lié à la présence de la conduite forcée ainsi que des moyens de détection, d'alerte et d'intervention sont présentés en détail dans l'Etude De Dangers (EDD) de la conduite forcée rapport 22X-031-RL-1- A du 18/04/2023 rédigé par ISL et GRUNER et répondent à l'arrêté du 21/01/22 précisant le contenu des études de dangers des conduites forcées et des barrages, intitulée Plan de l'étude de dangers simplifiée d'une conduite forcée au sens du II bis de l'article R. 214-116 du code de l'environnement.

3. Le risque incendie

Le projet prévoit toutes les dispositions de lutte contre l'incendie. Le risque incendie a fait l'objet d'une analyse de risques par le cabinet MARSH, courtier en assurance et expert en analyses de risque et prévention afin d'évaluer les dispositions existantes et les mesures à mettre en œuvre pour assurer un niveau de fiabilité suffisant vis-à-vis du risque d'incendie de la STEP. La philosophie de conception retenue à l'issue repose sur une stratégie de cantonnement et d'extinction automatique.

4. Mesures de détection et d'intervention

Ces mesures sont constituées de moyens techniques et organisationnels permettant d'assurer la détection d'incident et les interventions nécessaires le cas échéant, pour les 3 familles de risques décrits précédemment. L'exploitant disposera d'une équipe d'intervention ainsi que d'une astreinte qui s'appuiera sur le plan d'urgence de la STEP. Ce plan d'urgence sera établi par l'exploitation avant la mise en service de l'ouvrage et soumis à la Police de l'Eau. En complément, la formation initiale et régulière des opérateurs à la manipulation de tous les types d'extincteurs sur site et aux robinets d'incendie armés (RIA) est prévu. Leur formation intégrera aussi des conseils opérationnels adaptés aux interventions potentielles dans l'usine en ligne avec les fiches réflexes du plan d'urgence du site et les risques associés aux interventions.

IV. Exigences urbanistiques

La commune de Saint-Pierre est une commune littorale : les dispositions de la loi littoral s'appliquent. Le projet est situé dans un « espace remarquable du littoral » en vertu du Schéma d'aménagement régional (SAR) applicable en Martinique, au sein duquel sont autorisés des aménagements limitativement énumérés (L. 121-24 et R. 121-5 du code de l'urbanisme).

Peuvent être notamment implantés dans les espaces remarquables du littoral « Les équipements d'intérêt général nécessaires à la sécurité des populations et à la préservation des espaces et milieux ». A la condition que leur localisation et leur aspect ne dénature pas le caractère des sites, ne compromettent pas leur qualité architecturale et paysagère et ne portent pas atteinte à la préservation des milieux (article R. 121-5 6e du Code de l'urbanisme, ajouté par le décret du 21 mai 2019). Cette catégorie d'équipements n'est assortie d'aucune condition de superficie.

Tout d'abord, la micro-STEP constitue un équipement d'intérêt général. C'est une infrastructure d'intérêt collectif destinée à la sécurité d'approvisionnement en énergie. C'est également un ouvrage public, un bien immobilier ayant fait l'objet d'un aménagement particulier pour répondre à une affectation d'intérêt général.

Ensuite, elle est nécessaire à la sécurité des populations. D'une part, s'agissant de la Martinique, le décret relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) désigne explicitement la présente STEP comme une condition de l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en énergie de l'île : « [...] L'augmentation du seuil de déconnexion des installations de production [...] se fera par l'intermédiaire du développement de moyens de stockage électrique ainsi que par la réalisation d'une station de transfert d'énergie par pompage (STEP) d'une puissance comprise entre 5 et 10 MW, capable de produire à pleine puissance pendant au moins 4 heures consécutivement » (décret n° 2018-852 du 4 octobre 2018 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie de la Martinique, chap. III « Sécurité d'approvisionnement et équilibre entre l'offre et la demande »). La réalisation de la STEP est donc une condition du déploiement des énergies renouvelables intermittentes (éoliennes et photovoltaïques), à même de stabiliser le réseau et d'éviter les black-out en Martinique.

L'approvisionnement en énergie est fondamental et doit être suffisant pour garantir les besoins essentiels de la population, la continuité des services publics, le maintien de l'activité économique et la sécurité sanitaire du territoire de la Martinique.

D'autre part, le bassin inférieur de la STEP permet de constituer une réserve d'eau d'extinction incendie accessible en permanence par le Service Territorial d'Incendie et de secours de la Martinique.

SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Résidence Agnes Marthe rue de la Dorsale Bât. A2 N°26 97200 FORT DE FRANCE Tel. : 0596 60 90 29 - Fax : 0596 73 16 00	MODIFICATIONS	PERMIS DE CONSTRUIRE	PC 4
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE	Bureau de contrôle technique : APAVE	94 Bis Mieux Vieux Miroir - 69003 LYON (FRANCE) Tel. : 04 77 31 86 00 - Mail : contact@isla.fr Site : www.isla.fr Tel. : 05 96 73 77 54 - Mail : est.de.france@apave.com	A	Notice descriptive	Form IS/A
				Indice		
				Date		p. 20 / 33

Le projet permet de renforcer les infrastructures de lutte incendie au service de la sécurité des populations sur le territoire Nord de la Martinique.

Ainsi, la présente micro-STEP est un équipement public qui contribuera à garantir :

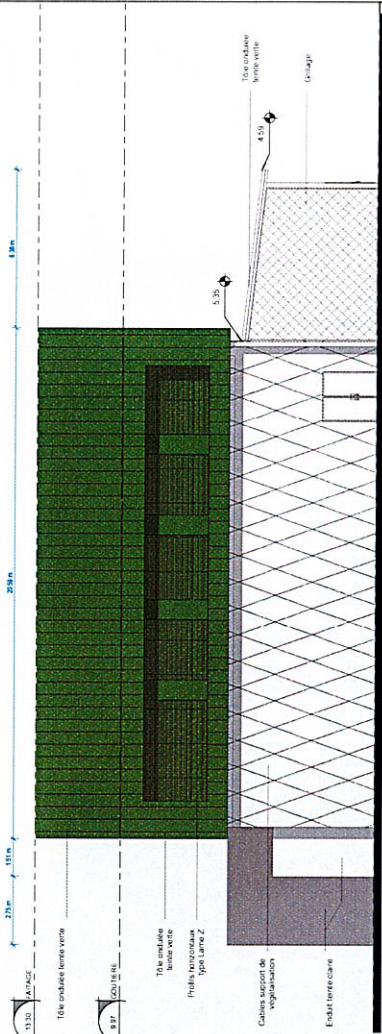
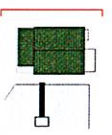
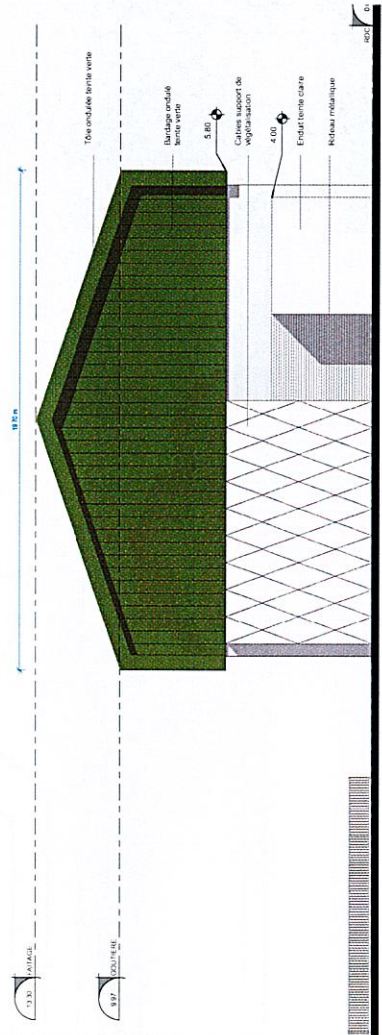
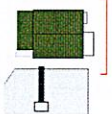
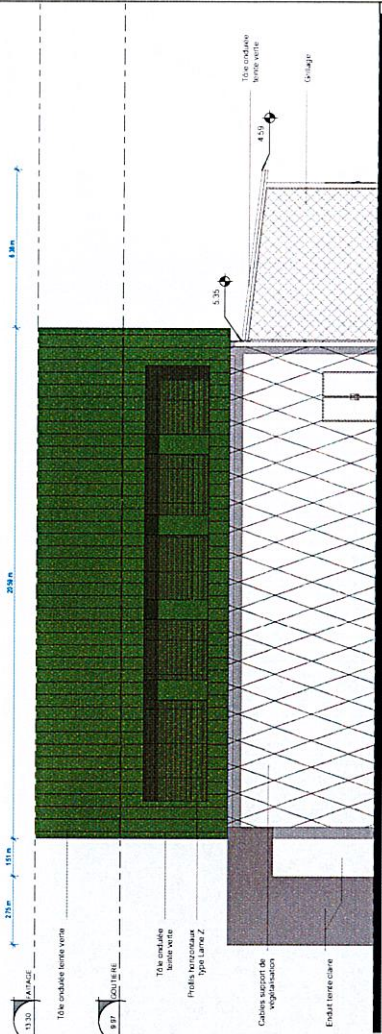
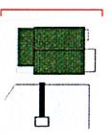
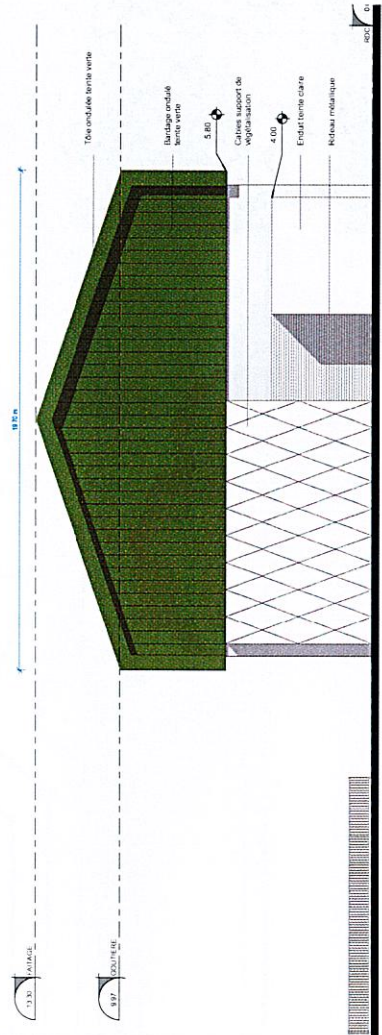
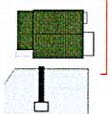
- La sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Martinique et augmentera la production d'énergie disponible sur le territoire
- La stabilité du système électrique par la mise à disposition de ces services systèmes permettant de contribuer à éviter les coupures clients et les effondrements du réseau (black-out)
- La Défense Extérieur Contre l'Incendie par la disponibilité d'une réserve d'eau incendie

Des services dont dépendent le fonctionnement de l'économie, les institutions et services publics essentiels à la population du territoire.

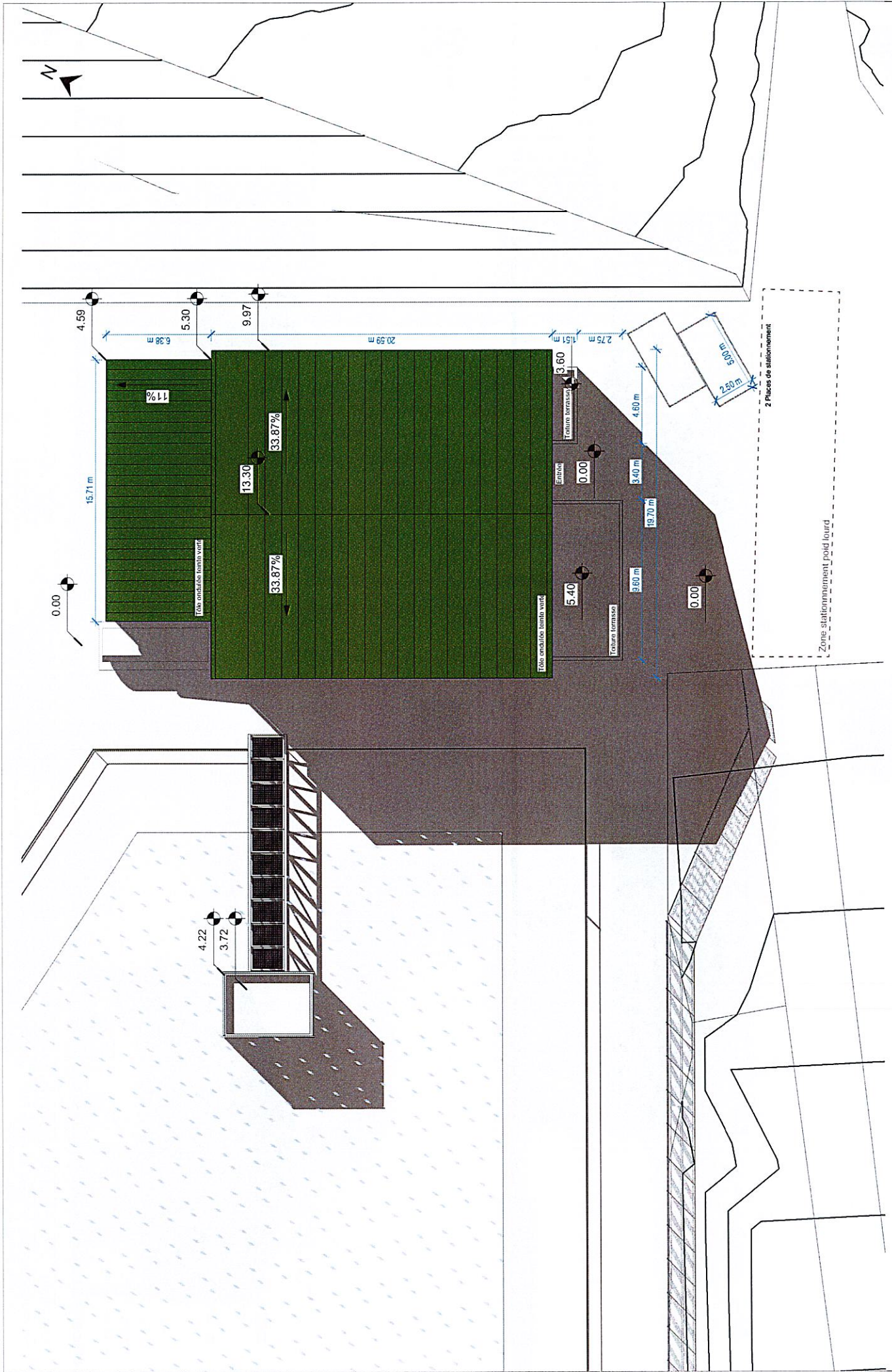
Au regard de ses caractéristiques, le projet entre donc dans la liste des aménagements autorisés en espace remarquable du littoral (équipement d'intérêt général nécessaire à la sécurité des populations).

En outre, au regard de sa localisation, de son aspect et des mesures E.R.C. définies, il ne dénature pas le caractère des sites, ne compromet pas leur qualité architecturale et paysagère et ne porte pas atteinte à la préservation des milieux.

SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Résidence Aigue Marine rue de la Dorade Bat. A2 N°26 97500 FORT DE FRANCE Tel : 0596 63 86 22 - Fax : 0596 73 16 00 E-mail : info@anonymart.com Tel : 04 27 11 86 00 - Mail : info@sls-ingenierie.fr	ISL	MODIFICATIONS	PERMIS DE CONSTRUIRE	Form. 10 A2	PC 4
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)		Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE	Centre d'Etude Valmarière : 97200 Fort-de-France	Logo	Date	21/12/2023	Notice descriptive	
		Bureau de contrôle technique : APAVE	Tel : 05 96 71 71 54 - Mail : bcr.de.france@apave.com	Logo				p. 21 / 33



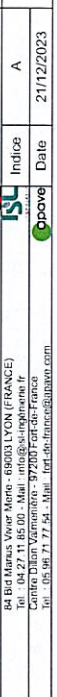


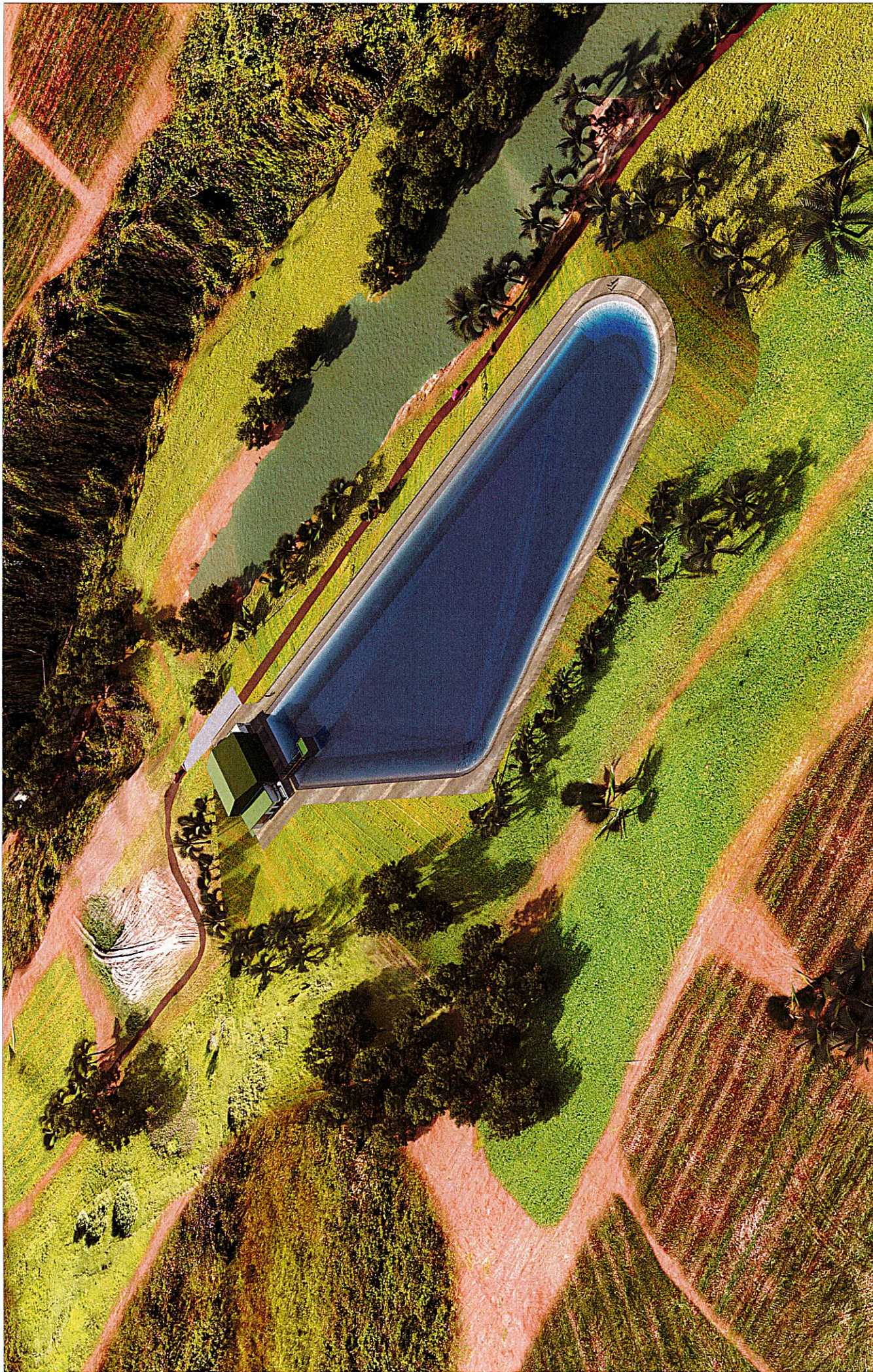
SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Résidence Arjant, Allume rue de la Courable Bât. A2 N°26 97200 FORT DE FRANCE Tel : 0596 80 30 22 - Fax : 0596 73 16 00 84 Bis Marnes Vieux Metro - 69603 LYON (FRANCE) Tel : 04 77 11 85 00 - Mail : info@isl-ingenierie.fr Tel : 05 56 71 77 54 - Mail : fort.de.france@opave.com
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE	Bureau de contrôle technique : APAVE	PC 5.1 Ech: 1:200e p. 22 / 33
PERMIS DE CONSTRUIRE			Façades
Form IS O A	A	Date 21/12/2023	Form IS O A


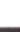


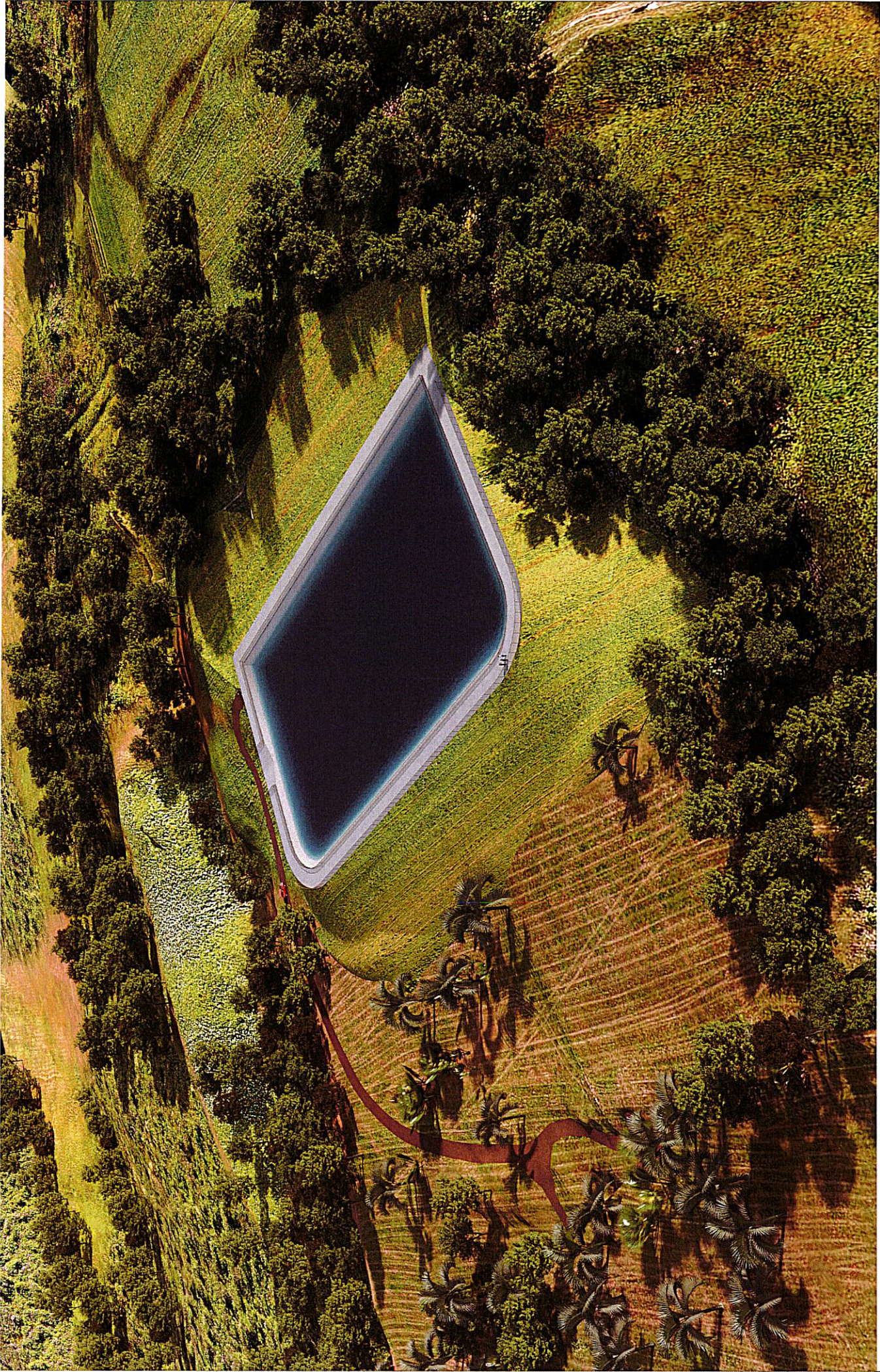
SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	Résidence Aquie Mairie rue de la Dorcière Bât. A2 N°26 97200 FORT DE FRANCE Tel. : 05 96 60 90 22 - Fax : 05 96 73 16 00 44 Bis Marais Vieux Metz - 69003 LYON (FRANCE) Bureau de Contrôle Technique : ISL INGENIERIE Centre d'Etudes Techniques : 07 205 74 07 00 Tel. : 05 96 71 77 54 - Mail : fort.de.france@apave.com
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MODIFICATIONS	Indice A	Date 21/12/2023
	PERMIS DE CONSTRUIRE	Plan de toiture	PC 5.2 Ech: 1:100 Format: SOA3 p. 23 / 33





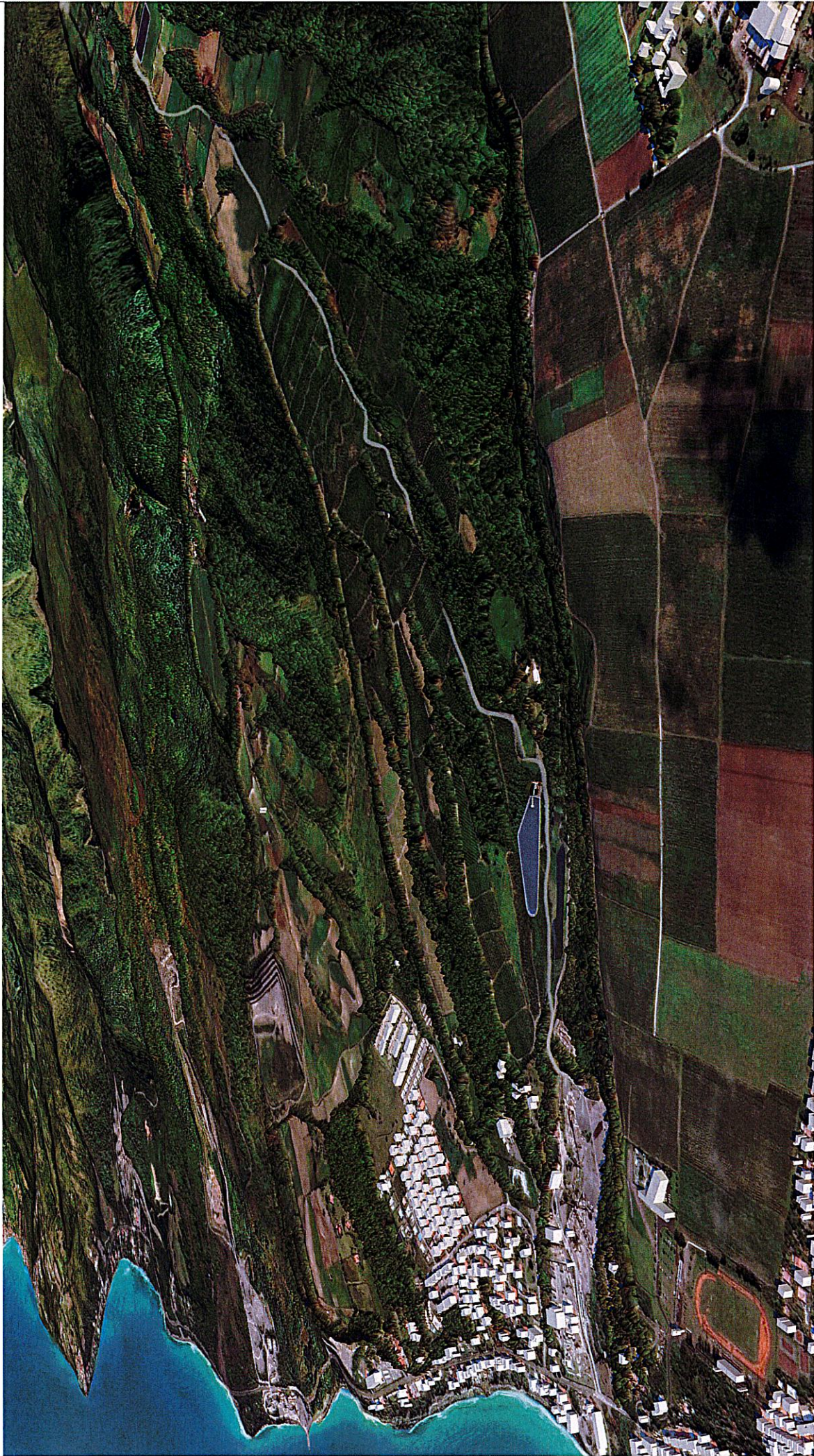
SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	Résidence Aquae Mirero rue de la Dorville Bât. A2 N°26 97200 FORT DE FRANCE Tél. : 0596 80 90 22 - Fax. : 0596 73 18 00 64 Bis Mareus Vivier Mirero - 89503 LYON (FRANCE) Tél. : 04 27 11 85 00 - Mail : info@anonymart.fr anonyart.com - France-France Tel. : 05 98 71 77 85 - Mail : letab@anonyart.com	 	MODIFICATIONS Indices A Date 21/12/2023	PC 6.1 Form. SOA3 p.24 / 33	PERMIS DE CONSTRUIRE Insertion du projet dans son environnement	
--	---	--	--	---	---	-----------------------------------	--	--



SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Résidence Aquie Marine rue de la Dorsale Bât. A2 N°26 97200 FORT DE FRANCE tél. : 05 96 60 92 25 - Fax : 05 96 73 16 00 84 Bis Marais Vieux Marin - 69003 LYON (FRANCE) Centre d'Etudes Techniques : ISL INGÉNIERIE Centre d'Etudes Techniques : APAVE Tél. : 05 96 71 77 54 - Mail : fort.de.france@anymart.com	 	PC 6.2	FORMA : SO A	MODIFICATIONS Indice : A Date : 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Insertion du projet dans son environnement	p. 25 / 33
--------------	--------------------------------	----------------------------------	---	---	--------	--------------	--	---	------------

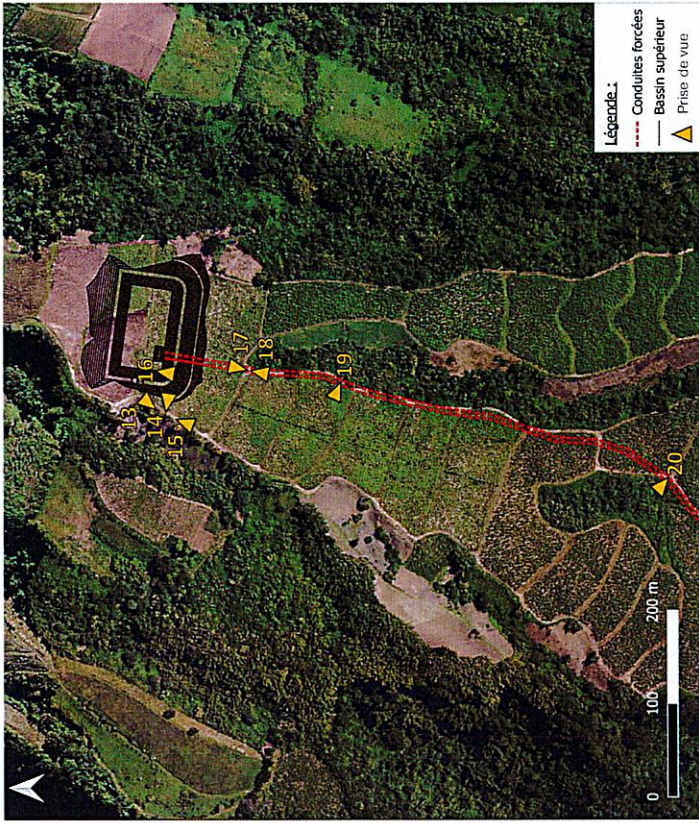


SAINTE-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGÉNIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	Résidence Aquie - Allée rue de la Dorville Bât. A2 N°26 97200 FORT DE FRANCE tel. : 0596 60 80 22 - Fax : 0596 75 16 00 64 Bis Mureus Vivier Merle - 69003 LYON (FRANCE) Tel. : 04 77 31 05 00 - Mail : info@isl-ingenerie.fr Tel. : 05 96 71 77 64 - Mail : contact@apave.com	 	MODIFICATIONS Indice : A Date : 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Insertion du projet dans son environnement	PC 6.3 p. 26 / 33
---	---	--	--	---	---	--	----------------------



SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Résidence Aquie, Marine rue de la Dorade Bât. AZ N°26 97203 FORT DE FRANCE, tel. : 05 96 71 77 54 - fax : 05 96 73 16 00 Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGÉNIERIE (tel. : 05 96 71 86 00 - Mail : info@step-engineie.fr) Centre Diamant Vauvilliers - 97203 Fort de France Tel. : 05 96 71 77 54 - Mail : fort-de-france@step.com	MODIFICATIONS Indice A Date 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Insertion du projet dans son environnement	PC 6.4 Format: ISO A3 p. 27 / 33
--------------	--------------------------------	----------------------------------	---	--	--	--





Légende :
 - - - - - Conduites forcées
 - - - - - Bassin supérieur
 ▲ Prise de vue

Localisation des prises de vue au droit du bassin supérieur (source : Antea Group)



13



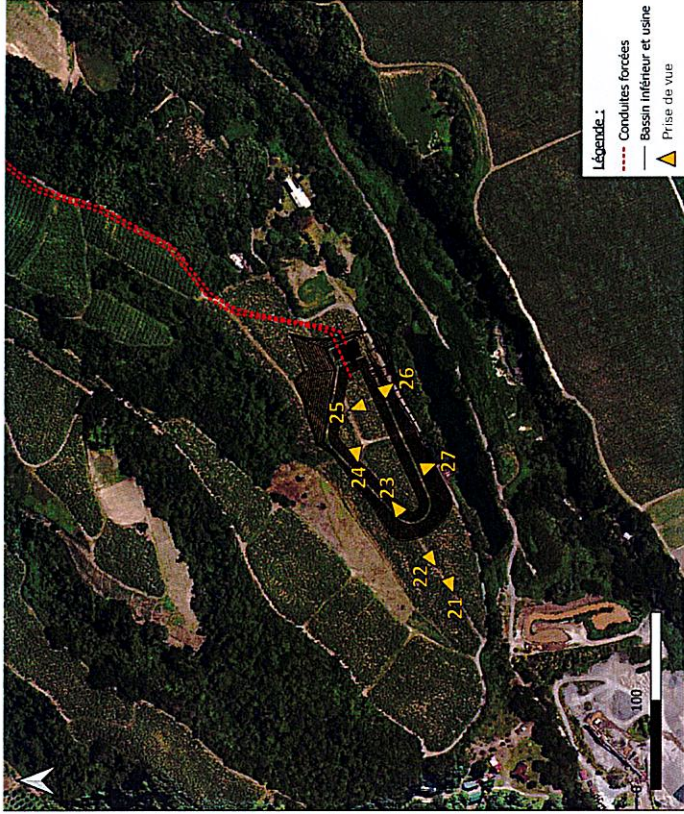
14



17



20



Légende :
 - - - - - Conduites forcées
 - - - - - Bassin inférieur et usine
 ▲ Prise de vue

Localisation des prises de vue au droit du bassin inférieur (source : Antea Group)



21



22



23

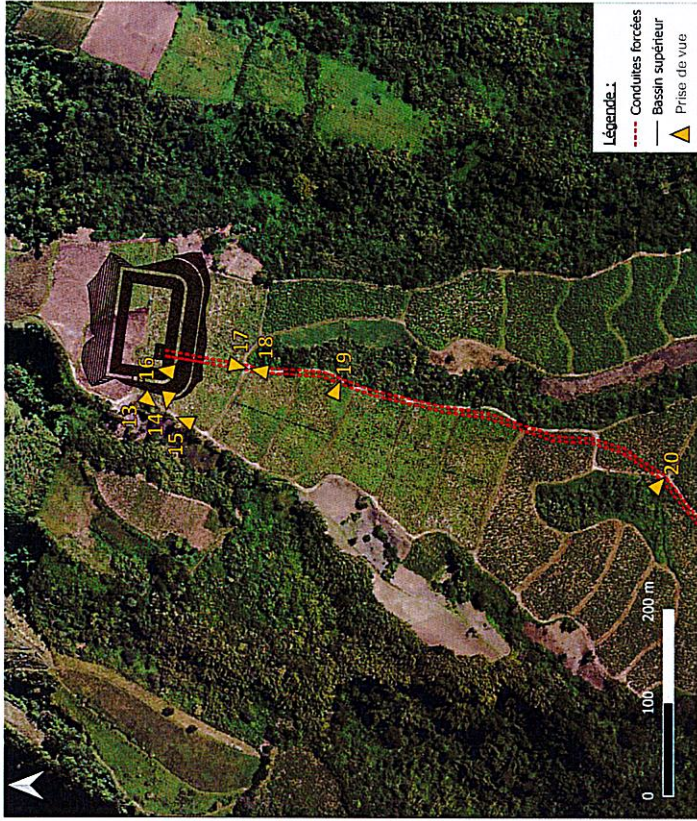


24



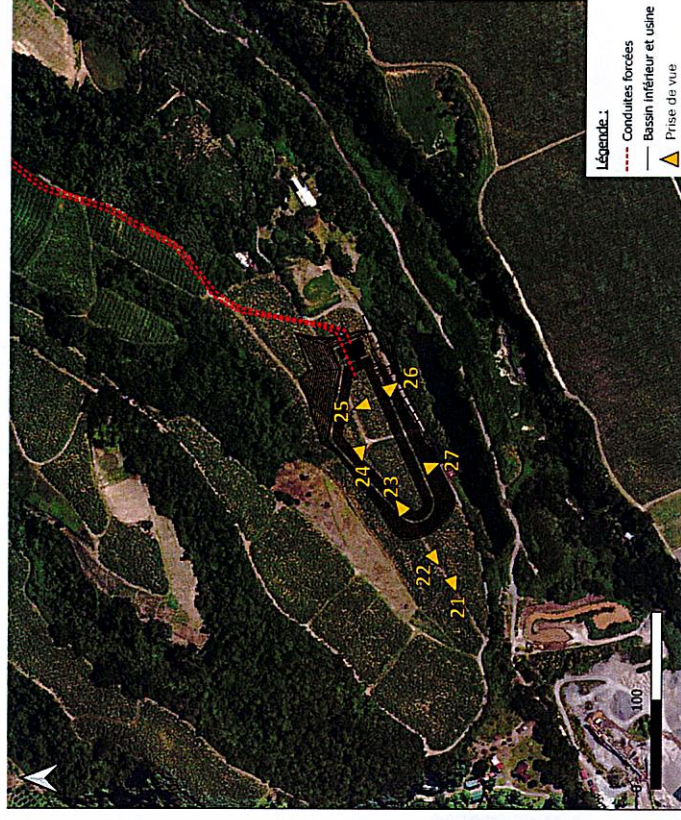
27

SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGÉNIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	 Résidence Aquas Marne rue de la Dorville Bât. A2 N°26 97200 FORT DE FRANCE Tél. : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 73 16 00 84 Bis Marais Vivier Marie - 69003 LYON (FRANCE) Tél. : 04 27 11 85 00 - Mail : antea@stepengie.com antea@stepengie.com Tél. : 0536 77 77 54 - Mail : info@stepengie.com	PC 7	
				Form. (SOA) p. 28 / 33	
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)		PERMIS DE CONSTRUIRE	MODIFICATIONS Indice A Date 21/12/2023	Photographies du terrain dans son environnement proche	



Légende :
 - - - - - Conduites forcées
 — Bassin supérieur
 ▲ Prise de vue

Localisation des prises de vue au droit du bassin supérieur (source : Antea Group)



Légende :
 - - - - - Conduites forcées
 — Bassin inférieur et usine
 ▲ Prise de vue

Localisation des prises de vue au droit du bassin inférieur (source : Antea Group)



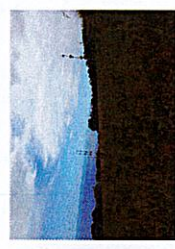
15



16



18



19



25



26

SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Residence Apjar, Murree rue de la Dorcadie Hall, 22 N°26 Boulevard de la République, 16000, Dakar, Sénégal 84, Boulevard de la République, 16000, Dakar, Sénégal Tel : 02 27 14 85 00 - 804 - info@anonymart.com Centre d'Etat Vainqueur - 37200 Fort de France Tel : 05 46 74 77 54 - Mail : fort.de.france@apjara.com	ISL ppave	INDICE A	MODIFICATIONS Date : 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Photographies du terrain dans son environnement lointain	PC 8 Form 150 A2
	Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGÉNIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE							



Service public d'assainissement non collectif

Compte rendu du contrôle de BONNE CONCEPTION

Dossier Numéro : CN_2023_83422
suivi par : Eddy JOSEPH-MONROSE
FAVRE SARAH, société : MERIDIAM EUROPE IV C

VISITE

Type de dossier : Demande de permis de construire pour construction neuve
Date de demande : 10/07/2023
Contrôleur : Eddy JOSEPH-MONROSE
Date de contrôle : 21/07/2023 H :

PARCELLE

Adresse : HABITATION FERNELLE
Code postal : 97250 Commune : ST PIERRE
Code Insee : 225 Numéro : 311

Section : H

TERRAIN

Surface (m2) :
Totale : 972591
Disponible : 100
suffisante ? oui
Pente en % :
1 : inférieure à 5% 2 :
Perméabilité (mm/h) : 10-4m/s
Etude de sol réalisée ? oui
Terrain raccordable au réseau d'eau usées ? non

MISE EN PLACE et LOCALS

LOCALS 1
Type : Local professionnel
Pièces principales : 1
Nombre d'EH : 2
Alimentation en Eau potable :
Réseau public : Non

PROPRIETAIRE

Civilité : Madame
Nom : FAVRE
Prénom : SARAH
Adresse : 4 PLACE DE L'OPERA
Code postal : 75002 Commune : PARIS
Tel : 06 63 14 02 74 Mail : s.favre@meridiam.com
Société : MERIDIAM EUROPE IV C
Siret : 90524753200013

DOCUMENTS FOURNIS

Plan de situation : non
Plan de masse : oui
Plan de coupe : oui
Note de calcul : non
Formulaire, dec. CERFA : oui

Réception

Eaux PLUVIALES

Collecte séparée :
Eaux vannes et eaux pluviales : oui
Eaux ménagères et eaux pluviales : oui
Destination des eaux : sur la parcelle

RESPECT DES DISTANCES, CONTRAINTES

Distance (m) :
> 5 m de l'habitation ? oui
> 3 m des arbres ? oui
> 3 m limite parcelle ? oui
> 35 m en cas de (lim. linn) ? oui

RESEAUX DE COLLECTE

Réseau 1
Collecte totale ? oui
Eaux vannes et ménagères
Destination : Prétraitement

FILIERE AGREEE en PROJET

Conformité ? conforme
Filtre-agrègé ? oui
Type : Filtre compact FTE + unités septodiffuseurs posés sur un FSV2
Bois : SEPTODIFFUSEUR SD12
Titulaire de l'agrément : SEBICO
Numéro d'agrément : 2011-015
Capacité de la filière (EH) : 2 EH
Éléments : FTE FAN (3 000L) avec préfiltre + unités en PE posées sur un FSV2 élanche (3,3 m³) SD12
: 2 unités sur 1 ligne
Nature des matériaux : Polyéthylène
Dimension : FTE : 2,57 x 1,20 x 1,43 Unité septodiffuseur : 1,25 x 0,65 x 0,24 Filtre à sable du SD12 :
2,9 x 1,2 x 0,5
Enrase : Filtre = 3,3 m²
Différence entre sortie : -80 cm
Poids : FTE : 135 kg
Transfert des eaux usées : gravitaire
Recirculation des boues : sans objet
Aération forcée : sans objet
Ventilation : ventilations de FTE classiques + ventilation des unités en sortie par un chapeau de ventilation au sol

Equip. électromécaniques : Non
Consommation électrique : sans objet
Niveau de bruit : sans objet
Selon hauteur : FTE < 3 50K
Selon pente : Tous les 4 ans
Fonctionnement par intermittence : autorisé
Fonctionnement avec nappe phréatique : hors nappe
Modalités d'entretien : Peu complexe, peu fréquente et peu coûteuse.
Coût d'investissement : 5376
Contrat d'entretien : Non
Coût sur 15 ans : 6839

EVACUATION en PROJET

Sur le terrain
Eaux ménagères : eaux ménagères traitées
Eaux vannes : eaux vannes traitées

SAINT-PIERRE

MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST

ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L.

Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE

Bureau de contrôle technique : APAVE

Residence Aquan Muriel rue du Domaine BM A2 N°26
97200 FORT DE FRANCE Tel : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 73 16 00

84 BOI Marcus Vivier Meris - 69003 LYON (FRANCE)
Tel : 04 27 41 86 00 - Mail : info@islyon.fr

Centre D'Etudes Techniques - 97200 Fort de France
Tel : 05 97 17 24 34 - Mail : bureau@studieslabare.com

MODIFICATIONS

Indice A

Date 21/12/2023

PERMIS DE CONSTRUIRE

Attestation de conformité du projet

d'installation

PC 11-3

Form: SO A3

p. 30 / 33

CONCLUSION de la CONCEPTION

Avis du technicien : **conforme**
Date avis du technicien : 21/07/2023
Nom : Eddy JOSEPH-MONROSE

Avis de l'autorité : **conforme**
Date avis de l'autorité : 21/07/2023
Nom : Le Président Bruno-Nestor AZEROT

Avis du responsable : **conforme**
Date avis du responsable : 21/07/2023
Nom : Christine MORIN

Les ouvrages devront être implantés conformément aux prescriptions techniques édictées par l'Arrêté Ministériel du 7 septembre 2009 relatif à la mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif. Le dispositif sera implanté à une distance minimale de 2 mètres de toute implantation. Le propriétaire devra tout de même étudier la possibilité d'implanter les eaux traitées en sortie de système. Une étude de perméabilité serait nécessaire à cet effet. Les bords de toitures ne doivent pas être dirigés vers le système d'assainissement. Toute circulation et stationnement de véhicules sur l'ouvrage sont interdits.

Le SPANC atteste de la conformité du projet d'installation d'assainissement non collectif présenté et émet un avis favorable sur ce système.

Le propriétaire devra avertir le SPANC au moins 72h avant la réalisation effective de son système afin que le contrôle de réalisation puisse être réalisé avant remblaiement.

Le SPANC de CAP NORD Martinique se tient à la disposition du propriétaire pour tout renseignement complémentaire (05 95 53 53 72).

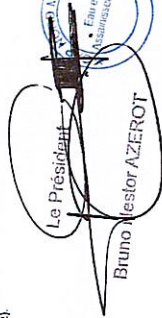
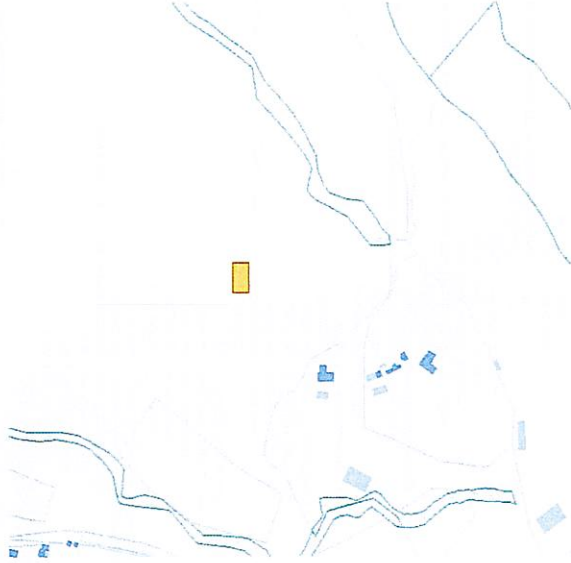

Le Président
Bruno Nestor AZEROT

Schéma installation





MERIDIAM
4 Place de l'opéra
75002 PARIS

ATTESTATION DU CONTROLEUR TECHNIQUE

Etablissant qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage de la construction son avis sur la prise en compte au stade de la conception des règles parasismiques et du volet des charges climatiques de l'Eurocode 1

A joindre à la demande de permis de construire en application de l'article R 431-16 du code de l'urbanisme.

Je soussigné : **Camille VADASZ**, agissant au nom de la société : **APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE**, contrôleur technique au sens de l'article L.125-1 du code de la construction et de l'habitation, titulaire de l'agrément délivré par décision ministérielle du 19/09/2022. Atteste que le maître d'ouvrage de l'opération de construction suivante :

**Construction d'une station de turbinage et de pompage
97250 – Saint Pierre**

va confier à la société de contrôle **APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE** une mission parasismique par convention de contrôle technique.

Le contrôleur technique atteste qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage son avis relatif à la prise en compte des règles parasismiques sur la base des documents du projet établis en phase de dépôt du permis de construire.

Date : 18/09/2023

Camille Vadasz

Précisions apportées par le contrôleur technique :

En l'absence de plan du décret en conseil d'Etat prévu à l'article L563-1 du code de l'environnement définissant les règles particulières de construction paracyclonique dans les zones particulièrement exposées à un risque cyclonique, aucune mission et aucune attestation ne sont établies pour la prise en compte des règles paracycloniques.

Liste des documents examinés :
Dossier de plans APD d'avril 2020 réalisé par ISL Ingénierie

AGENCE : MARTINIQUE
camille.vadasz@apave.com

Votre interlocuteur Apave : **Camille VADASZ**

Apave Infrastructures et Construction France, Société par actions simplifiée
sise 81 Rue du Général Audran 92412 COURBEVOIE cedex
immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 903 869 071

SAINT-PIERRE	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Résidence Aquie, Murue rue de la Durale Bar, AZ N°26 97200 FORT DE FRANCE Tel : 0596 60 80 72 - Fax : 0596 73 16 00	ISL	PC 12
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)		Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGÉNIERIE	84 Bis Marais Vivier Meris - 69003 LYON (FRANCE) Tel : 04 27 11 85 00 - Mail : info@isl-ingenierie.fr	A	Attestation du contrôleur technique
		Bureau de contrôle technique : APAVE	Camille Vadasz - 97200 Fort de France Tel : 05 96 73 17 04 - Email : info@apave.com	Date	p. 32 / 33
				21/12/2023	





ANONYM'ART ARCHITECTURE SARL
ARCHITECTURE URBANISME GENIE PARASISMIQUE SPS

Le cabinet d'Architecture **ANONYM'ART Architecture SARL**, atteste avoir demandé au Maître d'Ouvrage une étude géotechnique à réaliser par un bureau d'étude géotechnique agréé.

Les préconisations et le respect des normes parasismiques et paracycloniques en vigueur seront prises en compte dans le cadre de la modélisation structurelle du bâtiment objet du présent permis de construire, et le projet prendra en compte l'Article R.431-16 f du Code de l'Urbanisme.

Fait à Fort - de - France
Le 20 Novembre 2023


ANONYM'ART ARCHITECTURE Sarl
ESCHTRES-SPS - URBANISME - SPS
Mme Muriel MARIÉ - 97200 Fort-de-France
Tél. 01 98 86 40 32 - 01 98 86 40 32
+55 86 8 320 - 814 143 325 41 00030

SAINT-PIERRE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP)	MERIDIAM / NATURE&PEOPLE FIRST	ANONYM'ART ARCHITECTURE S.A.R.L. Bureau d'Etudes Techniques : ISL INGENIERIE Bureau de contrôle technique : APAVE	 Résidence Aquila, Marine rue de la Dorville Bât. A2 N°26 97200 FORT DE FRANCE Tél. : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 73 16 00 94 Bis Marais Vieux Marie - 69003 LYON (FRANCE) Centre Dijon - Valmorin : 07 200 Fort-de-France Tél. : 05 98 71 77 54 - Mail : fort.de.france@apave.com	MODIFICATIONS Indice A Date 21/12/2023	PERMIS DE CONSTRUIRE Attestation architecte	PC 13 p. 33 / 33
---	--------------------------------	---	---	--	--	---------------------